

اوطو هول Auto Hall

RAPPORT ANNUEL 2021

❖ **RAPPORT FINANCIER**

❖ **RAPPORT ESG**

+ 100 ans

✓ Acteur dans le domaine automobile depuis plus d'un siècle,

- Auto Hall est l'une des premières entreprises du secteur de la distribution des matériels roulants au Maroc



Auto Hall en dates

1907 : Création des « Etablissements G. Veyre » représentant Ford Motor Company au Maroc,

1920 : Transformation en société anonyme dénommée Auto Hall,

1930 : Construction du siège historique,

1942: Cotation à la bourse de Casablanca,

1974 : Lancement de l'activité d'assemblage des camions,

1999 : Organisation sous forme de Groupe Auto Hall avec filialisation des activités,

2006 : Certification ISO 9001 V 2000,

2009 : Certification ISO 9001 V 2008 + « Prix national de la qualité » + Label CGEM pour RSE,

2013 : Signature d'un partenariat avec DFSK,

2014 : Obtention de la Distribution de Nissan au Maroc et création d'une filiale dédiée (SMVN),

2015 : Obtention du label d'or de la Fondation Lalla Salma "Entreprise sans Tabac",

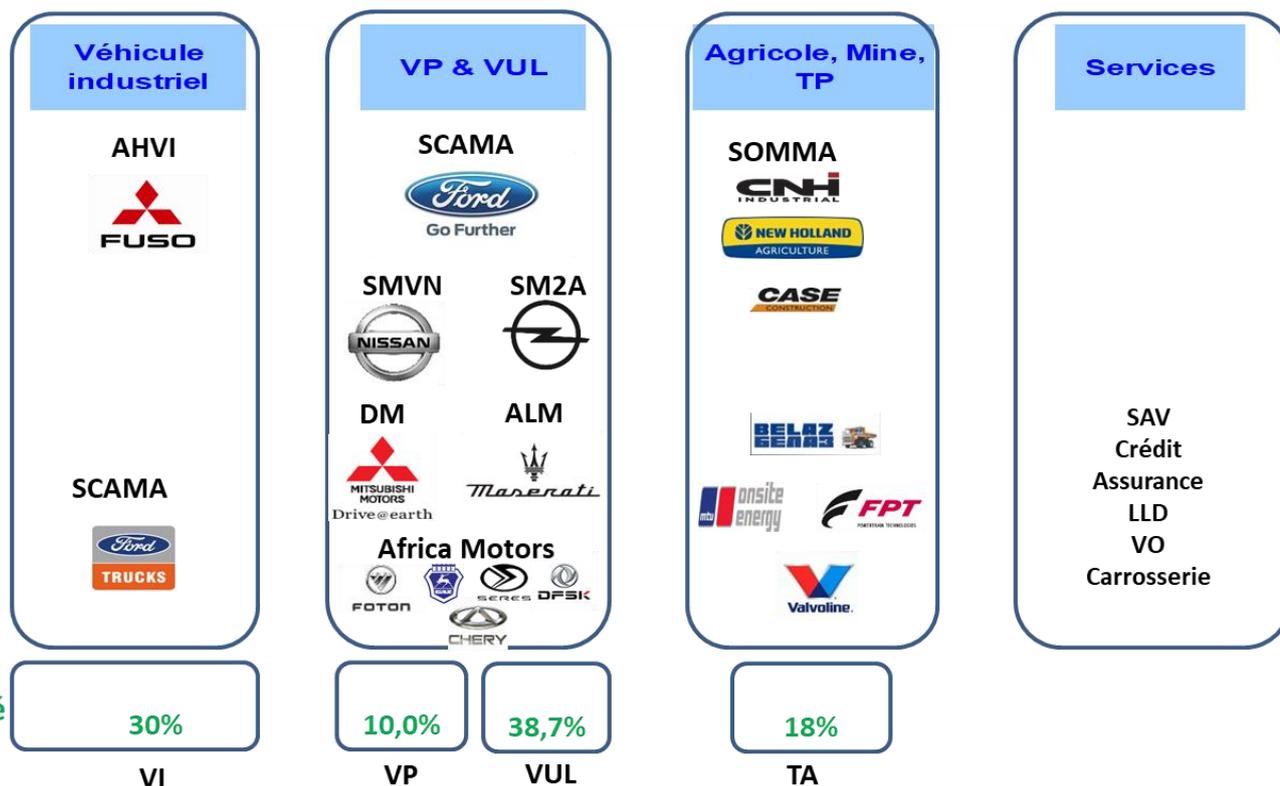
Ouverture des sièges des filiales (9) au km 12, Autoroute Casa Rabat,

**2018 : Nouveaux partenariats : Opel, Gaz,
Certification ISO 9001 V 2015,**

2020 : Dissociation fonctions Président du Conseil et Directeur Général.

**2021 : Renforcement de partenariats Chine : Foton, Chery,
Acquisition de SDA (AH Luxury Motors) & distribution de la marque de luxe Maserati.**

Groupe Auto Hall en 2021



Axes stratégiques :

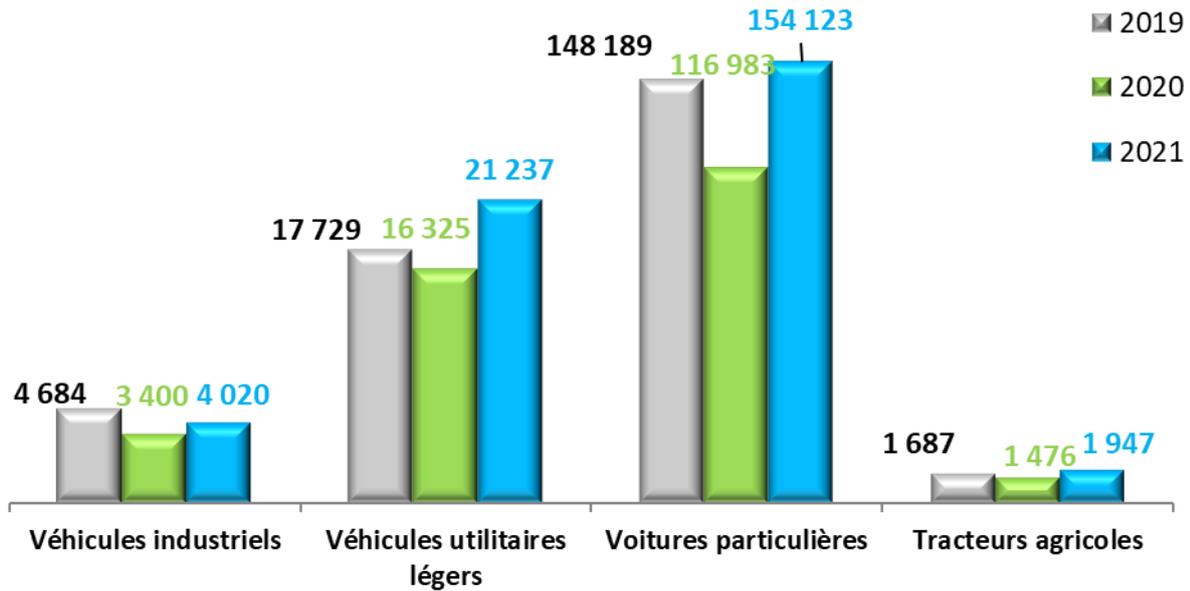
- ✓ Développement et consolidation des partenariats durables avec des constructeurs de renom permettant une mise à disposition de produits de qualité dans l'ensemble des marchés d'intervention du Groupe,
- ✓ Renforcement de la position de leadership dans les différents marchés,
- ✓ Renforcement des services connexes à la vente de véhicules neufs (SAV, financement, LLD et véhicules d'occasion) et ce aux meilleurs standards et en collaboration avec les acteurs spécialisés,
- ✓ Elargissement du réseau de distribution assurant des services de proximité et de qualité aux clients,
- ✓ Consolidation du cadre de travail professionnel avec perfectionnement des RH & confirmation de l'engagement qualité et responsabilité sociale (Fondation Auto Hall).

Commentaires sur l'activité 2021

- ✓ Le contexte économique et l'activité de la société Auto Hall et de ses filiales en 2021 a été marqué par la persistance de la pandémie du Covid 19 et le maintien des mesures de restriction sanitaire,
- ✓ Cependant, l'avènement des vaccins et des mesures des Autorités pour assurer le redémarrage du cycle économique ont eu des effets positifs sur l'économie nationale en général et sur le secteur automobile en particulier,
- ✓ Le marché automobile, voitures particulières, véhicules utilitaires légers, véhicules industriels et tracteurs agricoles, qui constitue les domaines d'intervention d'Auto Hall et de ses filiales, a affiché un retour à la croissance avec un volume de 181 327 unités soit une hausse de 31% par rapport à 2020 et de 5% par rapport 2019 :
 - Voitures particulières : +4,4% (+32%/2020)
 - Véhicules utilitaires légers : +19,8% (+30%/2020)
 - Véhicules industriels : -14% (+18%/2020)
 - Tracteurs agricoles : 15% (+31%/2020)
- ✓ Les principaux faits marquant de la société ont été comme suit :
 - Difficultés sur l'approvisionnement en véhicules auprès des constructeurs notamment à partir de juillet
 - Initiatives stratégiques :
 - Création d'Auto Hall Occasion et lancement de la plateforme Autocaz,
 - Création de la filiale LLD Camions,
 - Dépôt du dossier FPCT d'Auto Hall Crédit.
 - Lancement de la marque Foton
 - Signature du partenariat avec Chery
 - Acquisition de SDA (AH Luxury Motors) & représentation de Maserati
 - Ouverture des succursales de Rabat III et Khouribga
 - Maintien d'un dispositif sanitaire anti-covid approprié

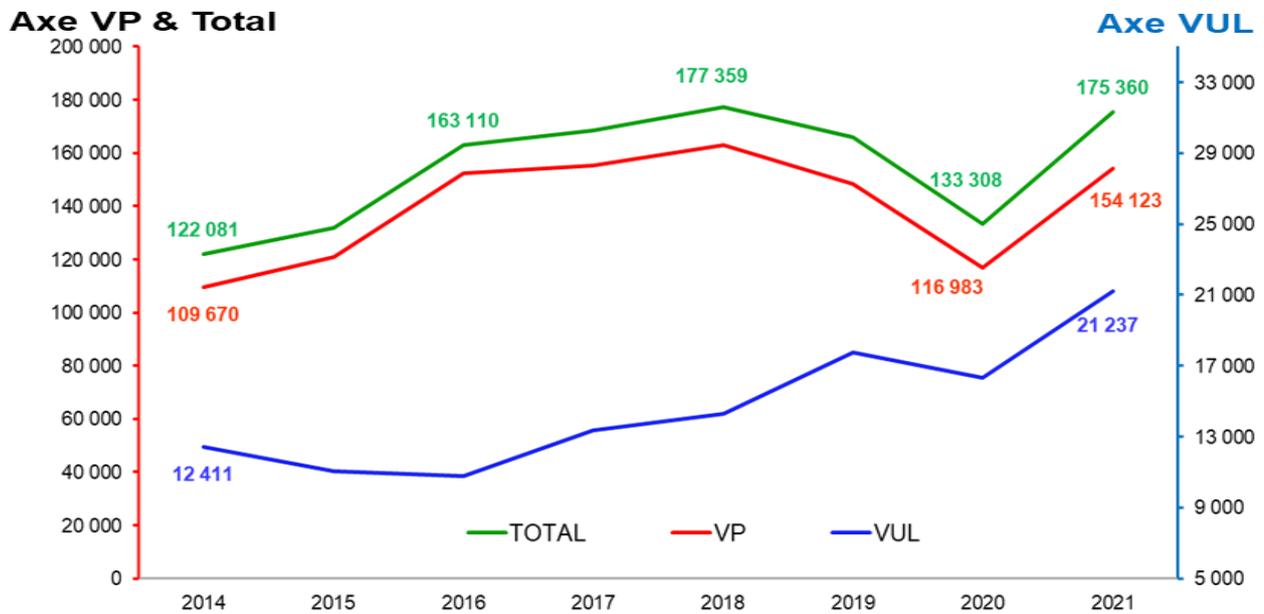
Résultats commerciaux

Evolution des principaux marchés En nombre de véhicule



Evolution du marché automobile

✓ Evolution du marché VP/VUL



A fin décembre 2021, malgré la crise des semi-conducteurs, le marché automobile des véhicules neufs a atteint 175 360 unités, en progression de 31% par rapport à 2020, et en dépassement de 6 % du marché de l'année 2019.

Evolution du marché national VP/VUL et des ventes du Groupe



	2019	2020	2021	Var 21/19	Var 21/20
Opel	4.102	5.907	7.217	76%	22%
Ford	6.598	5.472	5.815	-12%	6%
Nissan	4.662	3.206	4.465	-4%	39%
DFSK/Foton/Gaz	1.956	3.314	4.254	117%	28%
Mitsubishi	1.955	1.551	2.031	4%	31%
Fuso	1.343	1.028	1.153	-14%	12%
MA	322	262	347	8%	32%
Ford Trucks	146	83	123	-16%	48%
Total	21.084	20.823	25.405	20%	22%

Evolution des dernières marques lancées par la société

Réalisations Opel en unités



Réalisations DFSK en unités Leader du marché VUL



Activité de vente des véhicules d'occasion

Autocaz

✓ Création de la filiale Auto Hall Occasion pour gérer et centraliser toute l'activité occasion :

- Activité reprise des véhicules,
- Centrale d'achat et acquisition des véhicules sur le marché auprès de professionnels ou particuliers sans obligation de reprise (entreprises disposant de parcs, sociétés de crédit ...),
- Intermédiation aux LLD et particuliers.

✓ Afin de réussir dans ce métier, Auto Hall s'appuie sur deux piliers importants :

- Une plateforme digitale (www.autocaz.ma) qui permet toutes les opérations d'expertise, achat, reprise, stock et vente des voitures d'occasion. En s'appuyant sur le réseau Auto Hall, des expertises à distance sont réalisées dans l'ensemble du territoire accélérant le processus d'achat et de reprise,
- Des Mégastores physiques, avec un large choix de véhicules d'occasion (300 à 500 véhicules par site), permettent de faire de Auto Hall un acteur incontournable dans l'activité occasion et drainer des flux importants de clients.

Voitures classique du maroc السيارات العتيقة
بالمغرب
16 min · G
Merci à Autocaz pour le soutien du rally Classic Mohammedia 2021 🇲🇦🇲🇦
#autocazbyautohall
#autocaz
#AutoHall

Reprise
Amenez votre ancienne voiture et repartez avec une Opel de votre choix.
Estimation Gratuite
Réponse Rapide
Meilleur prix Garanti

تمويل إستثنائي على السيارات المستعملة
التداول على موقع التوكاز
قروض 0% فائدة | 0% تسبيق | 3 أشهر تأجيل الأداة
www.autocaz.ma | 0 8000 0 8008

Opel Occasion
Amenez votre ancienne voiture et repartez avec une Opel de votre choix.
Estimation Gratuite
Réponse Rapide
Meilleur prix Garanti

Reprise multimarque
La reprise n'a jamais été aussi simple !
AUTOCAS VÉHICULES D'OCCASION By Auto Hall

Reprise multimarque
L'échange gagnant !
Choix multimarque
Disponible dans tout le Réseau Auto Hall
www.autocaz.ma | N°Vert 0 8000 0 8008

Reprise
Amenez votre ancienne voiture et repartez avec une Nissan de votre choix.
Estimation Gratuite
Réponse Rapide
Meilleur prix Garanti

Rapport de gestion

Auto Hall
Siège social : Casablanca – 64, Avenue LallaYacout
RC n° 137 à Casablanca

Rapport de gestion du Conseil d'administration
à l'Assemblée générale ordinaire
du 17 mai 2022

Mesdames,
Messieurs,

Nous vous avons réunis ce jour, en assemblée générale ordinaire conformément à la loi n° 17/95 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée et aux statuts de votre société, pour vous présenter le rapport de gestion, et soumettre à votre approbation les états de synthèse annuels arrêtés par votre Conseil au 31 décembre 2021.

Avant de vous présenter les résultats financiers de l'exercice 2021, nous vous donnons, comme à l'accoutumée, un aperçu sur l'évolution des marchés des principaux secteurs où opère votre société et ses filiales ainsi que les résultats commerciaux qu'elle y a enregistrés cette année.

MARCHE NATIONAL DES MATERIELS ROULANTS A FIN DECEMBRE

A fin décembre 2021, le marché des matériels roulants importés à l'état neuf au Maroc, voitures particulières, véhicules utilitaires légers, véhicules industriels et tracteurs agricoles, qui constituent les domaines d'intervention d'Auto Hall et de ses filiales est en hausse de 31% par rapport à 2020 et de 6% par rapport à 2019 soit un volume total de 175 360 unités.

REALISATIONS DE LA SOCIETE AUTO HALL ET DE SES FILIALES

Dans les marchés précités, le Groupe a travaillé dans un contexte caractérisé par :

- La création d'Auto Hall Occasion et lancement de la plateforme Autocaz
- Le lancement de la marque Foton
- La signature du partenariat Chery
- L'acquisition de SDA (AH Luxury Motors) & représentation de Maserati

Dans ce contexte, les réalisations à fin décembre 2021 sont en amélioration de 20% par rapport à celles de 2019 avec 25 045 unités avec amélioration des parts de marché :

- Opel 7217 unités en progression de 75%,
- Ford 5 938 unité en baisse 11%,
- Nissan 4 465 unités en baisse de 4%,
- DFK/Gaz/Foton 4254 unités en hausse de 117%,
- Mitsubishi 2 031 unités en hausse de 3%,
- Fuso 1 153 unités en baisse de 15%,
- Tracteurs agricoles 347 unités en hausse de 7%.

Au terme de l'année 2021, les réalisations du réseau Auto Hall ont dépassé celles de l'année 2019 de 23% et ont atteint 19 912 unités.

RESULTATS FINANCIERS

RESULTATS D'AUTO HALL

en Kdhs

	2019	2020	2021	Var 21/19
Total produits d'exploitation	3.353.462	3.217.570	3.848.999	14,8%
Résultat d'exploitation	161.745	76.086	163.970	1,4%
Résultat financier	59.338	16.194	17.480	-70,5%
Résultat courant	221.083	92.280	181.450	-17,9%
Résultat non courant	5.384	96.408	142.240	-
Résultat avant impôt	226.467	188.688	323.690	42,9%
Résultat net	170.154	130.524	229.263	34,7%

Le total produits d'exploitation s'est établi à 3,8 milliards de dirhams, en hausse de 15% par rapport à 2019.

Le résultat d'exploitation ressort à 164 millions de dirhams en hausse de 1,4% comparé à celui de de l'année 2019.

Le résultat financier s'est établi à 17,5 millions de dirhams et tient compte d'un dividende des filiales de 18,5 millions de dirhams, contre 56 millions de dirhams en 2019.

Le résultat non courant comprend la plus-value de cession de biens immobiliers à hauteur de 141 Mdhs.

Le résultat net ressort à 229 millions de dirhams en hausse de 35% par rapport à 2019.

Au niveau du bilan, la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs locaux en dirhams par date d'échéance se présente comme suit :

	(A) Montant des dettes fournisseurs à la clôture A = B+C+D+E+F 293 500 063,64	(B) Montant des dettes non échues	<u>Montant des dettes échues</u>			
			(C) Dettes échues de moins 30 jours	(D) Dettes échues entre 31 et 60 jours	(E) Dettes échues entre 61 et 90 jours	(F) Dettes échues de plus de 90 jours
Date de clôture exercice N-1		782 416 591,55	893 704,58	534 822,54	189 249,82	8 884 123,14
Date de clôture exercice N		283 378 255,41	580 685,32	1 615 456,22	113 527,56	7 812 139,13
		283 378 255,41	580 685,32	1 615 456,22	113 527,56	7 812 139,13

sans les fournisseurs étrangers d'un solde de 1 183 217,26

RESULTATS FINANCIERS (suite)

RESULTATS DES FILIALES

en Kdhs

	Total produits d'exploitation			Résultats nets		
	2020	2021	Var. 21/20	2020	2021	Var. 21/20
SCAMA	1.161.544	1.242.204	7%	11.455	15.671	37%
SMAA	876.689	1.134.029	29%	13.988	9.174	-34%
SMVN	608.144	824.705	36%	-8.541	6.355	-
AHVI	348.183	449.161	29%	-3.540	6.634	-
Africa Motors	271.027	412.038	52%	4.294	4.846	13%
Diamond Motors	264.642	338.609	28%	1.458	3.751	157%
SOMMA	87.929	113.276	29%	-8.016	450	-
Autocaz		137.370			2	-
Leader location	70.706	76.122	8%	1.153	5.058	339%
AH.COM	20.287	26.102	29%	629	762	21%
AH Immobilier	8.142	16.733	106%	-5.172	-11.213	-
AHCD				183	327	78%
Auto Hall Luxury Motors	19.348	10.558	-45%	-5.723	-4.425	-
Leader location camions					44	-

RESULTATS CONSOLIDES PROVISOIRES DE LA SOCIETE AUTO HALL ET SES FILIALES

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 5,08 milliards de dirhams en hausse de 15% comparé à celui de 2019 et de 29% par rapport à 2020.

Le résultat opérationnel s'élève à 459,7 millions de dirhams contre 325,3 millions de dirhams en 2019 et 295 millions de dirhams en 2020. Les résultats de 2020 et de 2021 comprennent une plus-value de cession du site de Beausite de respectivement 98 millions de dirhams et 120 millions de dirhams.

Le résultat financier ressort à -56,3 millions de dirhams contre -65,4 millions de dirhams enregistrés en 2019 et -70,8 millions de dirhams en 2020.

Le résultat net consolidé de 2021 est de 264 millions de dirhams, soit une hausse de 66% par rapport à 2019 et 83% par rapport à 2020.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Vos Commissaires aux Comptes vous exposeront leur rapport sur le bilan et les comptes arrêtés au 31 décembre 2021.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver ce rapport.

CONVENTIONS SUSCEPTIBLES D'ETRE VISEES PAR LES ARTICLES 56 ET SUIVANTS DE LA LOI N°17/95 RELATIVE AUX SOCIETES ANONYMES TELLE QUE MODIFIEE ET COMPLETEE

Vos Commissaires aux Comptes vous exposeront un rapport spécial sur les conventions susceptibles d'être visées par les articles 56 et suivants de la loi relative aux sociétés anonymes.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

AFFECTATION DES RESULTATS0

Nous vous proposons l'affectation ci-après du bénéfice distribuable formé au terme de l'exercice 2021 :

Bénéfice net de l'exercice	Dhs	229 263 337,53
qui, ajouté au report à nouveau antérieur de.....	Dhs	<u>279 354,25</u>
forme un total de.....	Dhs	229 542 691,78
à affecter comme suit :		
aux actionnaires à titre de dividende.....	Dhs	176 030 848,00
au poste autres réserves	Dhs	42 000 000,00
au poste report à nouveau.....	<u>Dhs</u>	<u>11 511 843,78</u>
soit un total de	Dhs	229 542 691,78

Si vous approuvez cette affectation, il sera attribué un dividende de 3,5 dirhams à chacune des 50 294 528 actions formant le capital social.

Conformément à l'article 32 des statuts, nous vous proposons la date de mise en paiement de ce dividende à compter du 20 juin 2022.

Le montant du poste report à nouveau, d'un solde antérieur créditeur de 279 354,25 dirhams, sera augmenté et formera un nouveau solde créditeur de 11 511 843,78 dirhams.

Le montant des réserves facultatives d'un montant de 454.402.127,57 dirhams sera augmenté et formera un nouveau solde de 496.402.127,57 dirhams.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous vous proposons la nomination de Madame Nadia FASSI FEHRI en qualité de nouvel administrateur et ce, pour une durée de six années qui prendra fin avec l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2027.

MANDAT DES ADMINISTRATEURS AUTO HALL DANS D'AUTRES SOCIETES

En application de l'article 142 de la loi 17 – 95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, nous vous présentons en annexe de ce rapport la liste des mandats des administrateurs d'Auto Hall dans d'autres Conseils d'administration ou de surveillance.

QUITUS AUX ADMINISTRATEURS

Nous vous demandons également de bien vouloir donner quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'administration de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2021.

Pour le Conseil d'administration
Le Président,

Abdellatif Guerraoui

Annexe Rapport de gestion à l'AGO du 17 mai 2022

Prénom- Nom/Dénomination des Administrateurs	Autres mandats d'administrateur ou de membre du conseil de surveillance	Sociétés concernées	Emplois ou fonctions principaux
Monsieur Abdellatif GUERRAOUI	Administrateur	SCAMA	Président du Conseil
	Administrateur	SOMMA	Président du Conseil
	Administrateur	Diamond Motors	Président du Conseil
	Administrateur	AHVI	Président du Conseil
	Administrateur	SMVN	Président du Conseil
	Administrateur	SMAA	Président du Conseil
	Administrateur	Africa Motors	Président du Conseil
	Administrateur	Leader Location LD	Président du Conseil
	Membre CS	Auto Hall.com	Président du Conseil de Surveillance
	Membre CS	AHCD	
	Administrateur	Auto Hall Immobilier	
	Administrateur	UNIMER	
	Administrateur Indépendant	Banque Populaire	
	Administrateur	Auto Hall Occasion	Président du Conseil
	Administrateur	Leader Location Camions	Président du Conseil
Administrateur	Auto Hall Luxury	Président du Conseil	
Lalla Zoubida EL YACOUBI	Administrateur	SCAMA	
	Administrateur	SOMMA	
	Administrateur	Diamond Motors	
	Administrateur	AHVI	
	Administrateur	SMVN	
	Administrateur	SMAA	
	Administrateur	Africa Motors	
	Administrateur	Auto Hall Immobilier	
	Administrateur	Leader Location LD	
	Administrateur	AMANA	
Lalla Noufissa EL YACOUBI	Administrateur	SCAMA	
	Administrateur	SOMMA	
	Administrateur	Diamond Motors	
	Administrateur	AHVI	
	Administrateur	SMVN	
	Administrateur	SMAA	
	Administrateur	Africa Motors	
	Administrateur	Auto Hall Immobilier	
	Administrateur	Leader Location LD	
	Administrateur	AMANA	
	Administrateur	Auto Hall Luxury Motors	

Moulay Omar CHERKAOUI	Administrateur	SCAMA	
	Administrateur	SOMMA	
	Administrateur	Diamond Motors	
	Administrateur	AHVI	
	Administrateur	SMVN	
	Administrateur	SMAA	
	Administrateur	Africa Motors	
	Administrateur	Auto Hall Immobilier	
	Administrateur	Leader Location LD	
	Administrateur	AMANA	
	Membre CS	Auto Hall Capital Développement	Vice-Président Conseil de surveillance
Administrateur	Auto Hall Luxury Motors		
Moulay Souleimane CHERKAOUI	Administrateur	SCAMA	
	Administrateur	SOMMA	
	Administrateur	Diamond Motors	
	Administrateur	AHVI	
	Administrateur	SMVN	
	Administrateur	SMAA	
	Administrateur	Africa Motors	
	Administrateur	Auto Hall Immobilier	
	Administrateur	AMANA	Président Directeur Général
	Administrateur	Leader Location LD	
	Membre CS	Auto Hall.com'	
	Membre CS	AHCD	
	Administrateur	Auto Hall Luxury Motors	
Monsieur Khalid CHEDDADI	Administrateur	Lesieur Cristal	Président du Conseil
	Administrateur	IMC	Président du Conseil
	Administrateur	RAMICAL	Président Directeur Général
	Administrateur	AKILAM	Président Directeur Général
	Administrateur	LARBEL	Gérant
	Administrateur	Atlas Hospitality Morocco	
	Administrateur	COSUMAR	
	Administrateur	CIH	
	Administrateur	AXA Assurance Maroc	
	Administrateur	ARRAWAJ IMC	
	Administrateur	HPARTNER	
	Administrateur	UPLINE VENTURES	
	Administrateur	AFMA	RP CIMR
	Administrateur	AL MADA HOLDING	RP CIMR
	Administrateur	A6 Immobilier	RP CIMR
	Administrateur	Banque Centrale Populaire	RP CIMR
	Administrateur	Société des boissons du Maroc	RP CIMR
	Administrateur	CFG Bank	RP CIMR
	Administrateur	Ciment du Maroc	RP CIMR

Monsieur Khalid CHEDDADI (suite)	Administrateur	EQDOM	RP CIMR
	Administrateur	Jorf Fertilizers Company v	RP CIMR
	Administrateur	Lafarge Holcim MAROC	RP CIMR
	Administrateur	OLEA Capital FUND	RP CIMR
	Administrateur	RISMA	RP CIMR
	Administrateur	Société de Sel de Mohammedia	RP CIMR
	Administrateur	Sochpress	RP CIMR
	Administrateur	SOMED	RP CIMR
	Administrateur	SONASID	RP CIMR
	Administrateur	Warak Press	RP CIMR
	Membre CS	AHCD	Président du Conseil de Surveillance
	Administrateur	AKWA AFRICA	
	Administrateur	OLEA TRADING SLE BERTIN	
	Administrateur	OLEA CAPITAL SOCIETE CENTRALE D'EXPLOITATION	
	Administrateur	OLEA CAPITAL SLE III	
	Administrateur	OLEA CAPITAL SLE II	
	Administrateur	OLEA CAPITAL SLE I	
		OLEA TRADING	
		SICAV CIMR ATTADAMOON	Président Directeur Général
		SICAV CIMR FONCIA	Gérant
		SICAV CIMR IDDIKHAR	Président Directeur Général
		SICAV CIMR AJIAL	Président Directeur Général
		SICAV CIMR PREVOYANCE	Président Directeur Général
		SICAV CIMR TRESO PLUS	Président Directeur Général
	Administrateur	Leader Location Camions	
	Administrateur	Auto Hall Occasion	
	Monsieur Mohammed Saad HASSAR	Administrateur	Auto Hall Immobilier
Administrateur		Société Marocaine des Tabacs	Président du Conseil
Administrateur		Unimer	
Administrateur		Stokvis	
Administrateur		Quattro Group	
Administrateur		AFMA	
Administrateur		Zalar Group	
Administrateur	Forte Advisory	Président	
Monsieur Bouchaïb NAJIOULLAH	Administrateur	SMM DAVUM SOCODAM	
	Administrateur	SOMADIR	
Monsieur M'hamed SAGOU	Administrateur	MAROGEST	Président Directeur Général
	Administrateur	M.S.IN Gestion	Président Directeur Général
	Administrateur	SICAV Maroc Croissance	Président du Conseil
	Membre CS	M.S.IN	Vice-Président

La société AMANA, représentée par Moulay Souleimane CHERKAOUI.	Administrateur	SCAMA	
	Administrateur	SOMMA	
	Administrateur	Diamond Motors	
	Administrateur	AHVI	
	Administrateur	SMVN	
	Administrateur	SMAA	
	Administrateur	Africa Motors	
	Administrateur	Auto Hall Immobilier	
	Administrateur	Leader Location LD	
	Membre CS	Auto Hall.com	
Monsieur Karim GHELLAB	Administrateur	RMK Holding	RP Massir Invest

Comptes annuels

Social – Bilan Actif en dirhams

ACTIF	EXERCICE			Exercice 2020
	BRUT	AMORT & PROV	NET	NET
Immobilisation en non valeurs (A)	59.820.733,90	27.137.635,96	32.683.097,94	38.440.304,48
*frais préliminaires	203.943,20	182.672,00	21.271,20	42.542,40
*charges à répartir sur plusieurs exercices	59.616.790,70	26.954.963,96	32.661.826,74	38.397.762,08
*primes de remboursement des obligations				
Immobilisations incorporelles (B)	140.000,00	0,00	140.000,00	1.820.000,00
*immobilisation en recherche et développement	0,00		0,00	1.680.000,00
*brevets, marques, droits et valeurs similaires	0,00		0,00	0,00
*fonds commercial	140.000,00		140.000,00	140.000,00
*autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles (C)	831.394.255,93	431.411.326,18	399.982.929,75	445.882.583,59
*terrains	147.398.889,50		147.398.889,50	179.115.549,50
*constructions	467.704.453,48	325.384.762,28	142.319.691,20	165.185.640,88
*installations techniques, matériel et outillage	51.039.610,50	36.638.090,43	14.401.520,07	13.560.144,17
*matériel de transport	85.235.698,80	21.285.000,34	63.950.698,46	59.065.134,42
*mobilier, matériel de bureau	66.774.323,28	48.103.473,13	18.670.850,15	14.562.879,47
*autres immobilisations corporelles			0,00	0,00
*immobilisations corporelles en cours	13.241.280,37		13.241.280,37	14.393.235,15
Immobilisations financières (D)	792.119.105,00	0,00	792.119.105,00	607.119.105,00
*prêts immobilisés	36.215,00		36.215,00	36.215,00
*autres créances financières				
*titres de participation	792.082.890,00		792.082.890,00	607.082.890,00
*autres titres immobilisés				
Ecarts de conversion, actif (E)				
*diminution des créances immobilisées				
*augmentation des dettes de finance				
total I (A+B+C+D+E)	1.683.474.094,83	458.548.962,14	1.224.925.132,69	1.093.261.993,07
Stocks (F)	95.146.699,02	16.105.743,67	79.040.955,35	37.865.778,13
*marchandises	92.356.979,48	16.060.300,78	76.296.678,70	35.201.660,02
*Matières et fournitures consommables				
*produits en cours	2.789.719,54	45.442,89	2.744.276,65	2.664.118,11
*produits intermédiaires et produits résiduels				
*produits finis				
Créances de l'actif circulant (G)	1.239.472.938,54	70.379.398,48	1.169.093.540,06	1.413.766.306,72
*fournisseurs, débiteurs, avances et acomptes	44.924.013,68		44.924.013,68	25.912.808,13
*clients et comptes rattachés	670.855.474,38	70.379.398,48	600.476.075,90	893.147.376,13
*personnel	5.693.527,88		5.693.527,88	5.719.890,22
*Etat	64.635.565,95		64.635.565,95	77.649.509,25
*comptes associés et sociétés du groupe	430.670.812,78		430.670.812,78	407.047.678,82
*autres débiteurs	10.391.000,00		10.391.000,00	1.000.000,00
*comptes de régularisation. Actif	12.302.543,87		12.302.543,87	3.289.044,17
Titres et valeurs de placement (H)			0,00	0,00
Ecarts de conversion, actif (I) (éléments circulants)	2.992,00		2.992,00	
total II (F+G+H+I)	1.334.622.629,56	86.485.142,15	1.248.137.487,41	1.451.632.084,85
Trésorerie, actif				
*chèques et valeurs à encaisser	326.579,93		326.579,93	212.076,67
*banques TG et CP	55.966.569,72		55.966.569,72	111.902.448,14
*caisse, régie d'avance et crédits	4.409.830,74		4.409.830,74	4.397.477,19
total III	60.702.980,39	0,00	60.702.980,39	116.512.002,00
total général I+II+III	3.078.799.704,78	545.034.104,29	2.533.765.600,49	2.661.406.079,92

Social – Bilan Passif en dirhams

Passif	Exercice	Exercice 2020
Capitaux propres		
Capital social	502.945.280,00	502.945.280,00
Moins; actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé		
Prime d'émission, de fusion, d'apport	251.021.566,80	251.021.566,80
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	50.294.528,00	50.294.528,00
Autres réserves	454.402.127,57	496.402.127,57
Report à nouveau (2)	279.354,25	3.785.705,31
Résultats nets en instance d'affectation (2)		
Résultat net de l'exercice	229.263.337,53	130.524.496,94
Résultat avant impôts		
total des capitaux propres (A)	1.488.206.194,15	1.434.973.704,62
Capitaux propres assimilés (B)		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementés		
total des capitaux assimilés (B)	0,00	
Dettes de financement (C)		
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement		
total des dettes de financement (C)	0,00	
Provisions durables pour risques et charges(D)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
	0,00	
Ecarts de conversion, passif (E)		
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
total I (A+B+C+D+E)	1.488.206.194,15	1.434.973.704,62
Dettes du passif circulant (F)		
Fournisseurs et comptes rattachés	294.683.280,90	794.211.467,22
Client créditeurs, avances et acomptes	17.868.658,99	36.548.845,07
Personnel	3.660.692,14	8.108.829,69
Organismes sociaux	9.205.900,77	10.149.081,37
Etat	39.535.855,24	7.364.121,57
Comptes associés et sociétés du groupe	486.815.061,14	114.274.705,99
Autres créances	4.266.020,25	3.554.570,70
Comptes de régularisation passif	89.520.751,91	52.220.753,69
	945.556.221,34	1.026.432.375,30
Autres provisions pour risques et charges (G)	2.992,00	
Ecarts de conversion, passif (éléments circulants) (II)	193,00	
total II(F+G+II)	945.559.406,34	1.026.432.375,30
Trésorerie, passif		
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie	100.000.000,00	200.000.000,00
Banques (soldes créditeurs)		
total III	100.000.000,00	200.000.000,00
total général (I+II+III)	2.533.765.600,49	2.661.406.079,92

Social - Compte de produits et charges en dirhams

	opérations		totaux	totaux
	propre à	des exercices	de l'exercice	de l'exercice
	l'exercice 1	précédents 2	3=1+2	3=1+2
produits d'exploitation				
*ventes de marchandises (en l'état)	3.666.221.174,08		3.666.221.174,08	3.031.166.711,23
*ventes de biens et services produits	175.717.238,75		175.717.238,75	142.401.871,13
*chiffre d'affaires	3.841.938.412,83	0,00	3.841.938.412,83	3.173.568.582,36
*variation de stocks de produits (+-) (I)			0,00	0,00
*immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même			0,00	0,00
*subventions d'exploitation			0,00	0,00
*autres produits d'exploitation	3.776.000,00		3.776.000,00	4.031.200,00
*reprises d'exploitation,transfert de charges	3.284.711,44		3.284.711,44	39.969.756,05
total I	3.848.999.124,27	0,00	3.848.999.124,27	3.217.569.538,41
charges d'exploitation				
*achats revendus(2) de marchandises	3.182.629.734,40	87.182,87	3.182.716.917,27	2.703.493.358,94
*achats consommés(2)de matières et fournitures	41.687.841,34	2.575.141,90	44.262.983,24	31.681.954,35
*autres charges externes	183.048.859,53	482.331,69	183.531.191,22	173.384.323,64
*impôts et taxes	11.159.226,57	559.338,84	11.718.565,41	10.088.751,71
*charges de personnel	192.168.251,05	6.398,72	192.174.649,77	160.825.700,13
*autres charges d'exploitation	5.050.961,48		5.050.961,48	3.366.521,65
*dotations d'exploitation	65.574.306,73		65.574.306,73	58.642.789,12
total II	3.681.319.181,10	3.710.394,02	3.685.029.575,12	3.141.483.399,54
résultat d'exploitation (I-II)	167.679.943,17	-3.710.394,02	163.969.549,15	76.086.138,87
produits financiers				
*produits des titres de partic. et autres titres immobilisé	18.500.000,00		18.500.000,00	16.000.000,00
*gains de change	13.109,05		13.109,05	647.186,41
*intérêts et autres produits financiers	9.071.312,45		9.071.312,45	14.729.591,94
*reprises financières ;transferts de charges			0,00	0,00
total IV	27.584.421,50	0,00	27.584.421,50	31.376.778,35
charges financières				
*charges d'intérêts	10.098.500,39		10.098.500,39	15.183.026,17
*pertes de change	2.647,99		2.647,99	0,00
*autres charges financières			0,00	0,00
*dotations financières	2.992,00		2.992,00	0,00
total V	10.104.140,38	0,00	10.104.140,38	15.183.026,17
résultat financier (IV-V)	17.480.281,12	0,00	17.480.281,12	16.193.752,18
résultat courant (III+VI)	185.160.224,29	-3.710.394,02	181.449.830,27	92.279.891,05
produits non courant				
*produits des cessions d'immobilisations	218.396.297,82		218.396.297,82	111.680.283,33
*autres produits non courants	6.902.095,43		6.902.095,43	2.105.844,70
*reprises sur subventions d'investissements				
*reprises non courantes;transferts de charges				
total VIII	225.298.393,25	0,00	225.298.393,25	113.786.128,03
charges non courantes				
*valeurs nettes d'amortis. des immobilisations cédées	75.507.750,44		75.507.750,44	12.587.589,75
*subventions accordées			0,00	0,00
*autres charges non courantes	7.550.856,55	0,00	7.550.856,55	4.790.886,39
*dotations non courantes aux amort. et aux prov.			0,00	0,00
total IX	83.058.606,99	0,00	83.058.606,99	17.378.476,14
résultat non courant (VIII-IX)	142.239.786,26	0,00	142.239.786,26	96.407.651,89
résultat avant impôts (VII+X)	327.400.010,55	-3.710.394,02	323.689.616,53	188.687.542,94
impôts sur les résultats	94.426.279,00	0,00	94.426.279,00	58.163.046,00
résultat net (XI-XII)	232.973.731,55	-3.710.394,02	229.263.337,53	130.524.496,94
total des produits (I+IV+VIII)				
	4.101.881.939,02	0,00	4.101.881.939,02	3.362.732.444,79
total des charges (II+V+IX+XIII)				
	3.868.908.207,47	3.710.394,02	3.872.618.601,49	3.232.207.947,85
résultat net (total des produits-total des charges)	232.973.731,55	-3.710.394,02	229.263.337,53	130.524.496,94

Social – Etat des soldes intermédiaires de gestion (ESG)

			EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1	Ventes de marchandises (en l'etat)	3.666.221.174,08	3.031.166.711,23
	2	- Achats revendus de marchandises	3.182.716.917,27	2.703.493.358,94
I	=	MARGES BRUTES SUR VENTES EN L'ETAT	483.504.256,81	327.673.352,29
II	+	PRODUCTION DEL'EXERCICE (3+4+5)	175.717.238,75	142.401.871,13
	3	Ventes de biens et services produits	175.717.238,75	142.401.871,13
	4	Variation de stocks de produits		
	5	Immobilisations produites par l'Es pour elle même		
III	-	CONSOMMATION DEL'EXERCICE (6+7)	227.794.174,46	205.066.277,99
	6	Achats consommés de matières et fournitures	44.262.983,24	31.681.954,35
	7	Autres charges externes	183.531.191,22	173.384.323,64
IV	=	VALEUR AJOUTEE (I+II+III)	431.427.321,10	265.008.945,43
	8	+ Subventions d'exploitation		
V	-	Impôts et taxes	11.718.565,41	10.088.751,71
	10	- Charges de personnel	192.174.649,77	160.825.700,13
	=	INSUFFISANCE BRUT D'EXPLOITATION (I.B.E)	227.534.105,92	94.094.493,59
	11	+ Autres produits d'exploitation	3.776.000,00	4.031.200,00
	12	- Autres charges d'exploitation	5.050.961,48	3.366.521,65
	13	+ Reprises d'exploitation: transfert de charges	3.284.711,44	39.969.756,05
	14	- Dotations d'exploitation	65.574.306,73	58.642.789,12
VI	=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	163.969.549,15	76.086.138,87
VII		RESULTAT FINANCIER	17.480.281,12	16.193.752,18
VIII	=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	181.449.830,27	92.279.891,05
IX		RESULTAT NON COURANT (+ ou -)	142.239.786,26	96.407.651,89
	15	- Impôts sur les resultats	94.426.279,00	58.163.046,00
X	=	RESULTAT NET DEL'EXERCICE (+ ou -)	229.263.337,53	130.524.496,94

Social – Capacité d'autofinancement (CAF) - Autofinancement

	1	RESULTAT NET DEL'EXERCICE (+ ou -)		
		* Bénéfice +	229.263.337,53	130.524.496,94
		* Perte -		
	2	+ Dotations d'exploitation	60.630.859,28	51.829.449,05
	3	+ Dotations financières		
	4	+ Dotations non courantes		
	5	- Reprises d'exploitation		
	6	- Reprises financières		
	7	- Reprises non courantes		
	8	- Produits des cessions des immobilisations	218.396.297,82	111.680.283,33
	9	+ Valeurs nettes des immobilisations cédées	75.507.750,44	12.587.589,75
I		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	147.005.649,43	83.261.252,41
	10	- Distributions de bénéfices	176.030.848,00	176.030.848,00
II		AUTOFINANCEMENT	-29.025.198,57	-92.769.595,59

Tableau des immobilisations autres que financières

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EX	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	pd par l'entrepr pour elle même	Virement	Cession	Retrait	virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	58.818.503,40	5.111.685,30	0,00	4.368.859,40	2.868.859,40	5.609.454,80	0,00	59.820.733,90
* Frais préliminaires	203.943,20							203.943,20
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	58.614.560,20	5.111.685,30		4.368.859,40	2.868.859,40	5.609.454,80		59.616.790,70
* Primes de remboursement obligations								0,00
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS (Ajout)								0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3.560.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3.420.000,00	140.000,00
* Immobilisation en recherche et développement	2.100.000,00						2.100.000,00	0,00
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1.320.000,00						1.320.000,00	0,00
* Fonds commercial	140.000,00							140.000,00
* Autres immobilisations incorporelles								0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	866.966.468,77	77.690.064,04	0,00	553.410,00	112.313.417,48	0,00	1.502.269,40	831.394.255,93
* Terrains	179.115.549,50	50.000,00			31.766.660,00			147.398.889,50
* Constructions	480.003.125,24	4.239.032,68			16.537.704,44			467.704.453,48
* Installations techniques, matériel et outillage	47.157.556,68	3.882.053,82						51.039.610,50
* Matériel de transport	88.030.496,73	57.570.084,71			60.364.882,64			85.235.698,80
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	58.266.505,47	7.954.407,81		553.410,00				66.774.323,28
* Autres immobilisations corporelles Informatique	0,00							0,00
* Immobilisations corporelles en cours	14.393.235,15	3.994.485,02			3.644.170,40		1.502.269,40	13.241.280,37
*Materiel informatique								0,00
TOTAL GENERAL	929.344.972,17	82.801.749,34	0,00	4.922.269,40	115.182.276,88	5.609.454,80	4.922.269,40	891.354.989,83

Tableau de financement de l'exercice

I - synthèse des masses du bilan				
Masses	exercice a	exercice b	variation a - b	
			emplois c	ressources d
financement permanent	1.488.206.194,15	1.434.973.704,62	53.232.489,53	
Moins actif immobilisé	1.224.925.132,69	1.093.261.993,07	131.663.139,62	
FONDS DE ROULEMENTS FONCTIONNELS (1-2) (A)	263.281.061,46	341.711.711,55	78.430.650,09	
actif circulant	1.248.137.487,41	1.451.632.084,85	203.494.597,44	
moins passif circulant	945.559.406,34	1.026.432.375,30	80.872.968,96	
BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)	302.578.081,07	425.199.709,55	122.621.628,48	
TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) =A-B	-39.297.019,61	-83.487.998,00	44.190.978,39	
II - emplois et ressources				
I- RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
autofinancement (A)	0,00	-29.025.198,57	0,00	-92.769.595,59
*capacité d'autofinancement		147.005.649,43		83.261.252,41
*distributions de bénéfices		176.030.848,00		176.030.848,00
cessions et réductions d'immobilisations (B)	0,00	218.396.297,82	0,00	111.680.283,33
*cessions d'immobilisations incorporelles.				
*cessions d'immobilisations corporelles.		218.396.297,82		111.680.283,33
*cessions d'immobilisations financières				
*récupérations sur créances immobilisées				
augmentation des capitaux propres assimilés (C)	0,00	0,00	0,00	0,00
*augmentations de capital,apports				
*subventions d'investissement.				
augmentation des dettes de financement (D)				
(nettes de primes de rembourse)				
total I ressources stables (A+B+C+D)	0,00	189.371.099,25		18.910.687,74
II- EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
*acquisition et augmentations d'immobilisation E	262.690.064,04	0,00	106.252.444,55	0,00
*acquisition d'immobilisations incorporelles			2.100.000,00	
*acquisition d'immobilisations corporelles	77.690.064,04		54.152.444,55	
*acquisition d'immobilisations financières	185.000.000,00		50.000.000,00	
*augment.des créances immob.				
remboursement des capitaux propres (F)				
remboursement des dettes de financement (G)				
emplois en non valeurs (H)	5.111.685,30		40.859.607,86	
total II emplois stables (E+F+G+H)	267.801.749,34	0,00	147.112.052,41	0,00
III - VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL		122.621.628,48		75.880.607,04
IV - VARIATION DE LA TRESORERIE	44.190.978,39	0,00		52.320.757,63
TOTAL GLOBAL	311.992.727,73	311.992.727,73	147.112.052,41	147.112.052,41

Tableaux des amortissements et provisions comptables

NATURE	Cumul début exercice		Dotation de l'exercice		Amortissements sur immobilisations sorties		Cumul d'amortissement fin exercice 4 = 1 + 2 - 3
	1	2	3	4	5	6	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	20.378.198,92	12.172.825,93	5.413.388,89				27.137.635,96
* Frais préliminaires	161.400,80	21.271,20					182.672,00
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	20.216.798,12	12.151.554,73	5.413.388,89				26.954.963,96
* Primes de remboursement obligations							0,00
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS(ajout)							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1.740.000,00	0,00	1.740.000,00				0,00
* Immobilisation en recherche et développement	420.000,00	0,00	420.000,00				0,00
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1.320.000,00	0,00	1.320.000,00				0,00
* Fonds commercial							0,00
* Autres immobilisations incorporelles							0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	421.083.885,18	48.458.033,35	38.130.592,35				431.411.326,18
* Terrains							0,00
* Constructions	314.817.484,36	18.231.392,37	7.664.114,45				325.384.762,28
* Installations techniques, matériel et outillage	33.597.412,51	3.040.677,92					36.638.090,43
* Matériel de transport	28.965.362,31	22.786.115,93	30.466.477,90				21.285.000,34
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	43.703.626,00	4.399.847,13					48.103.473,13
* Autres immobilisations corporelles Informatique							0,00
* Immobilisations corporelles en cours							0,00
TOTAL GENERAL	443.202.084,10	60.630.859,28	45.283.981,24				458.548.962,14
DOTATIONS ET REPRISES							
NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES		Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé							0,00
2. Provisions réglementées							0,00
3. Provisions d'usables pour risques et charges							0,00
SOUS TOTAL (A)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	83.433.409,07	4.943.447,45			1.891.714,37		86.485.142,15
5. Autres Provisions pour risques et charges			2.992,00				2.992,00
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie							0,00
SOUS TOTAL (B)	83.433.409,07	4.943.447,45	2.992,00	0,00	1.891.714,37	0,00	86.488.134,15
TOTAL (A + B)	83.433.409,07	4.943.447,45	2.992,00	0,00	1.891.714,37	0,00	86.488.134,15

Autres tableaux financiers

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital		Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
		social 2					Date de clôture 6	émittre Situation nette 7	Résultat net 8	
DIAMOND MOTORS		50.000.000,00		99,99	49.600.000,00	49.600.000,00	31/12/2021	58.286.362,91	3.751.314,91	1.500.000,00
SCAMA		200.000.000,00		99,99	139.995.500,00	139.995.500,00	31/12/2021	231.160.935,51	15.671.268,87	10.400.000,00
SOMMA		91.666.500,00		99,99	61.994.000,00	61.994.000,00	31/12/2021	90.844.836,78	449.996,23	
SM2A		150.000.000,00		99,99	144.959.900,00	144.959.900,00	31/12/2021	162.015.056,62	9.173.654,68	6.000.000,00
LEADER LOCATION		20.000.000,00		99,99	19.999.500,00	19.999.500,00	31/12/2021	18.920.721,58	5.057.864,22	
AUTO HALL.COM		500.000,00		99,99	499.400,00	499.400,00	31/12/2021	1.365.705,64	761.675,09	600.000,00
AUTO HALL VEHICULES INDUSTRIELS		100.000.000,00		99,99	70.000.000,00	70.000.000,00	31/12/2021	107.997.113,62	6.634.192,61	
AUTO HALL CAPITAL DEVELOPEMENT		10.000.000,00		100,00	10.000.000,00	10.000.000,00	31/12/2021	10.580.996,51	327.046,51	
AUTO HALL IMMOBILIER		100.000.000,00		100,00	100.000.000,00	100.000.000,00	31/12/2021	68.361.434,62	-11.212.788,68	
SMVN		100.000.000,00		100,00	100.000.000,00	100.000.000,00	31/12/2021	94.054.235,52	6.354.941,46	
AFRICA MOTORS		50.000.000,00		100,00	50.000.000,00	50.000.000,00	31/12/2021	53.627.093,27	4.846.125,75	
AUTO HALL OCCASION		10.000.000,00		100,00	10.000.000,00	10.000.000,00	31/12/2021	6.217.615,40	2.203,60	
LEADER LOCATION CAMION		5.000.000,00		100,00	5.000.000,00	5.000.000,00	31/12/2021	5.009.966,01	43.566,01	
AUTO HALL LUXURY		32.000.000,00		100,00	30.000.000,00	30.000.000,00	31/12/2021	7.765.357,27	-4.424.984,51	
AUTRES					34.590,00	34.590,00				
TOTAL					792.082.890,00	792.082.890,00				18.500.000,00

ETAT B6: TABLEAUX CREANCES

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montant en devises	Montants sur l'Etat et organ. public	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DEFACTE D'AUTRES	36.215,00							
- Prêts immobilisés	36.215,00							
- Autres créances financières								
DEFACTE CIRCULANT	1.239.472.958,54	20.059.004,38	1.088.523.935,68	130.889.997,48	0,00	64.635.565,95	641.269.457,38	21.597.715,67
- Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	44.926.013,98		44.964.645,98	258.367,70			44.664.645,98	
- Clients et comptes rattachés	670.835.474,38	20.059.004,38	590.708.888,04	120.088.581,96			156.784.084,33	22.597.715,67
- Personnel	5.699.527,98		5.699.527,98					
- Etat	64.635.565,95		64.635.565,95			64.635.565,95		
- Comptes d'associés et sociétés du groupe	430.670.812,78		430.670.812,78				430.670.812,78	
- Autres débiteurs	30.598.000,00		10.391.000,00					
- Comptes de régularisation-Actif	12.300.583,67		11.791.496,65	541.047,82			11.165.894,47	

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	EXERCICE DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCEMENT ET LES RESULTATS

ETAT B7: TABLEAUX DETTES

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montant en devises	Montants sur l'Etat et organ. public	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT								
- Emprunts obligataires								
- Autres dettes de financement								
DU PASSIF CIRCULANT	948.666.221,24	6.677.962,74	926.034.129,27	12.844.129,33	1.183.217,26	48.741.766,01	736.006.926,86	7.627.961,61
- Fournisseurs et comptes rattachés	294.683.280,90	6.677.962,74	277.438.526,11	10.669.792,08	1.183.217,26		245.826.446,82	7.627.961,61
- Clients, créanciers, avances et acomptes	17.868.659,39		15.694.321,71	2.274.337,28			3.664.449,00	
- Personnel	3.660.692,14		3.660.692,14					
- Organismes sociaux	9.206.900,77		9.206.900,77			9.206.900,77		
- Etat	39.638.956,24		39.638.956,24			39.638.956,24		
- Comptes d'associés et sociétés du groupe	486.818.061,14		486.818.061,14				486.818.061,14	
- Autres créanciers	4.266.020,25		4.266.020,25					
- Comptes de régularisation - Passif	89.620.761,91		89.620.761,91					

TABLEAUX SURETES REELLES OU RECUES

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
Sûretés données					
- Sûretés reçues					
- ETS CHOUAY	300.000,00	Hypothèque			
- MACHKOUR MOHAMED	790.468,00	Saisie conservatoire			
- EDOLVIM HAMID	21.662.942,23	Saisie conservatoire		membre du personnel	
- IZZA RAZAR NABIL	2.678.463,88	Saisie conservatoire		membre du personnel	
- EL MOUDDEN Mohamed	693.088,78	Saisie conservatoire			

(1) Gage : 1-Hypothèque ; 2-Nantissement ; 3-Warrant ; 4-Autres ; 5- (à préciser)

(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que les débiteurs (sûretés reçues)

Engagements financiers reçus ou donnés, hors opérations de crédit bank

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
	*Avals et cautions	27.003.574,00
- Cautions provisoires	9.557.914,00	4.002.000,00
- Cautions définitives	4.200.660,00	3.487.660,00
- Retenues de garanties	7.741.000,00	5.648.000,00
- Cautions étrangères	4.156.000,00	4.279.000,00
- Cautions diverses	1.348.000,00	3.932.914,00
*Autres engagements donnés	-	-
- Autres cautions	45 000 000 Euro	45 000 000 Euro
- Crédits documentaires		
- Saisie arrêt		
- Engagement prime de départ à la retraite		
TOTAL (1)	27.003.574,00	21.349.574,00
	45 000 000 Euro	45 000 000 Euro
(1) dont engagements à l'égard d'entreprise liées	45 000 000 Euro	45 000 000 Euro
ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
*Avals et cautions marchandises	200.000.000,00	200.000.000,00
TOTAL	200.000.000,00	200.000.000,00

Rapport général des commissaires aux comptes



7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca
Maroc



101, Bd Abdelmoumen
20360 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
AUTO HALL S.A.
64, avenue Lalla Yacout
Casablanca.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 29 mai 2020, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société AUTO HALL S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1 488 206 194 MAD dont un bénéfice net de 229 263 338 MAD.

Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 17 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société AUTO HALL S.A au 31 décembre 2021, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Dépréciation des créances clients

Risque identifié

Au 31 décembre 2021, la valeur nette des créances clients s'élève à 600 476 KMAD représentant 24% du total bilan de la société. La Direction évalue les créances clients selon les modalités exposées dans la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC).

peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations et afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs et conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95, relative à la société anonyme, telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la société AUTO HALL S.A a procédé au cours de l'exercice 2021 à l'acquisition à hauteur de 100% de la société Auto Hall Luxury Motors pour une valeur globale de 30 000 KMAD et à la création des sociétés Auto Hall Occasion et Leader Location Camion pour un capital respectivement de 10 000 KMAD et 5 000 KMAD.

Casablanca, le 13 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

FIDARC / GRANT THORNTON
FIDARC GRANT THORNTON
Member / Membre, Grant Thornton
International
7 Bd, Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 09 - Fax : 05 22 29 66 70
Falçal / MEKOUAR
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Angle Bd Abdelmoumen et Rue Calvoin
20360 - Casablanca
Adnane LODKIL 52 22 42 34 23 (L.G)
Associé Fax : 05 22 42 34 00

La dépréciation fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus. La société est amenée à constater une dépréciation pour les retards d'encaissement à partir d'une année.

En conséquence, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit pour l'exercice 2021, dans le contexte de crise liée à la pandémie de Covid-19, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse et du niveau de jugement requis par la direction pour l'estimation des provisions.

Réponse d'audit :

Dans le cadre de nos diligences, nous avons examiné les principes d'identification des créances douteuses et les méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- L'analyse des hypothèses retenues pour calculer les provisions pour dépréciation des créances clients, notamment à travers l'examen de la balance âgée et de l'analyse des retards de paiement ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues à forte antériorité les plus significatives ;
- La vérification du calcul de la provision pour dépréciation afin de s'assurer de sa conformité avec les règles définies par la société ;
- La circularisation des avocats et l'analyse des réponses reçues, afin d'identifier d'éventuelles difficultés de recouvrement qui n'auraient pas donné lieu au traitement comptable approprié.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude



7, Boulevard Drias Steoui
20160 Casablanca
Maroc



101, Bd Abdelmoumen
20360 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
AUTO HALL S.A.
64, avenue Lalla Yacout
Casablanca.

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021**

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en oeuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice 2021.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Néant.

Casablanca, le 13 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Member of the Grant Thornton
International
7-64, Drias Steoui - Casablanca
Tél : 05 22 34 41 09 - Fax : 05 22 29 58 10

Faïçal MEKOUAR
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Angle Bd Abdelmoumen et Rue Calatron
20360 - Casablanca
Tél : 05 22 43 34 23 (L.G)
Adm. 05 22 43 34 00
Fax : 05 22 43 34 00
Associé

Comptes consolidés – Bilan Actif Passif en dirhams

En MAD

ACTIF	31-déc-21	31-déc-20
Goodwill	22 148 218,93	0,00
Immobilisations incorporelles	55 456 900,00	49 540 000,00
Immobilisations corporelles	1 715 904 354,92	1 632 704 024,03
Autres Instruments Financiers	576 396,03	49 315,00
Impôts différés Actif	31 640 860,97	31 510 643,78
Actifs non courants	1 825 726 730,84	1 713 803 982,81
Stocks	819 076 633,90	912 862 631,27
Comptes Clients	647 410 533,83	1 058 199 629,41
Autres créances d'exploitation	308 937 691,13	290 089 418,90
Trésorerie et équivalents de trésorerie	107 267 171,61	172 155 730,26
Actifs courants	1 882 692 030,47	2 433 307 409,84
Total Actif	3 708 418 761,31	4 147 111 392,65

PASSIF	31-déc-21	31-déc-20
Capital social	502 945 280,00	502 945 280,00
Prime d'émission	251 021 566,80	251 021 566,80
Réserves consolidées	758 328 042,66	790 761 214,16
Résultats consolidés de l'exercice	264 072 991,51	144 273 236,20
Capitaux propres part groupe	1 776 367 880,97	1 689 001 297,16
Capitaux propres	1 776 367 880,97	1 689 001 297,16
Autres passifs non courants	308 896 501,35	365 592 181,66
Impôts différés Passif	109 207 314,03	92 565 772,01
Passifs non courants	2 194 471 696,35	2 147 159 250,83
Dettes fournisseurs	569 830 318,57	419 926 146,64
Autres passifs courants	295 417 991,80	180 854 148,90
Autres passifs financiers à court terme	648 698 754,59	1 399 171 846,28
Passifs courants	1 513 947 064,96	1 999 952 141,82
Total Passif	3 708 418 761,31	4 147 111 392,65

Comptes consolidés – Compte de produits et charges en dirhams

	31-déc-21	31-déc-20
Chiffre d'affaires	5 084 338 394,68	3 947 784 392,06
Coût des biens vendus	4 174 269 532,66	3 235 826 586,31
Charges externes	137 470 651,16	129 888 099,61
Charges de personnel	266 950 627,73	225 376 309,25
Impôts et taxes	22 553 503,87	20 854 365,62
Dotations d'exploitations	185 346 849,60	173 640 083,99
Reprises d'exploitations	19 120 973,60	13 481 223,77
Autres produits	296 839 802,92	177 332 461,07
Autres charges	153 993 216,80	57 748 396,06
RESULTAT OPERATIONNEL	459 714 789,38	295 264 236,06
Produits financiers	14 755 283,31	18 010 229,95
Charges financières	71 035 884,65	88 808 173,64
RESULTAT FINANCIER	-56 280 601,34	-70 797 943,69
RESULTAT CONSOLIDE AVANT IMPOT	403 434 188,04	224 466 292,37
Charges d'impôt	139 361 196,53	80 193 056,17
- Impôt exigible	122 094 584,74	84 146 718,00
- Impôt différé	17 266 611,79	-3 953 661,83
RESULTAT NET CONSOLIDE	264 072 991,51	144 273 236,20

Etat du résultat global consolidé

En milliers de dirhams	2021	2020
Résultat de l'exercice	264 073	144 273
Autres éléments du résultat global	-	-
-Ecart de conversion des activités à l'étranger	-	-
-Pertes et profits relatifs à la réévaluation des Actifs financiers disponibles à la vente	-	-
-Partie efficace des produits ou pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie	-	-
-Variation de la réserve de réévaluation des immobilisations	-	-
-Ecart actuariels sur les obligations des régimes à prestations définies	-	-
Résultat global total de l'année	264 073	144 273
Dont intérêts minoritaires		
Dont part du Groupe	264 073	144 273

Tableau des flux de trésorerie consolidé

(En KMAD)

	31-déc-21	31-déc-20
Flux de trésorerie d'exploitation	1 664 326	1 184 255
Résultat net consolidé	264 073	144 273
Dotations aux amortissements	165 109	117 789
Elimination des impôts différés	17 267	(3 954)
produits de cession des immobilisations corporelles	294 617	171 684
VNC sur cession d'actifs	118 166	33 742
Variation du besoin en fond de roulement	750 195	643 549
Autres produits/charges non encaissables	673	9 094
Coût de l'endettement	54 226	68 079
Flux de trésorerie d'investissement	(691 274)	(418 366)
Décassements liés aux acquisitions des immobilisations	(378 848)	(246 682)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles	(294 617)	(171 684)
Autres mouvements (GW&Autres Mvts)	(17 809)	
Flux de trésorerie de financement	(287 468)	(302 684)
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	(176 031)	(176 031)
Dividendes convertis en actions		-
Remboursement des dettes de financement	(57 369)	(57 746)
Coût de l'endettement	(54 226)	(68 079)
Autres	158	(828)
Variation de trésorerie nette	685 584	463 206
Trésorerie d'ouverture	(1 227 016)	(1 690 222)
Trésorerie de clôture	(541 432)	(1 227 016)

Variation des capitaux propres consolidés

(En milliers de dirhams : KMAD)

	Capital	Prime d'émission	Réserves consolidés	Résultat consolidé	Total Part du groupe	Intérêt minoritaire	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2020	502 945	251 022	790 761	144 273	1 689 001		1 689 001
Dividendes			(176 031)		(176 031)		(176 031)
Affectation de résultat			144 273	(144 273)	-		-
Résultat net de l'exercice				264 073	264 073		264 073
Autres Mouvements sur les capitaux propres			(675)		(675)		(675)
Capitaux propres au 31 décembre 2021	502 945	251 022	758 328	264 073	1 776 368		1 776 368

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDES

Note 1. Description de l'Activité

Le Groupe Auto Hall opère depuis plus d'un siècle dans l'industrie et la commercialisation des matériels roulants au Maroc.

A travers ces filiales, Auto Hall représente les marques suivantes :

- Mitsubishi Fuso qui est la marque leader du secteur des véhicules industriels au Maroc.
- Ford
- Mitsubishi Motors
- Opel
- Case
- New Holland et Amman
- DFSK,
- Gaz
- Maserati

Sociétés	Activité
Auto Hall	Distribution de véhicules industriels de marque Mitsubishi Fuso , de voitures particulières, de véhicules utilitaires légers, de matériel agricole et de matériel industriel et de T.P.
SCAMA	Importation et Commercialisation des véhicules de marque Ford.
Diamond Motors	Importation et Commercialisation des véhicules de marque Mitsubishi.
SOMMA	Importation et Commercialisation de matériel agricole de marque New Holland et divers.
Leader Location LD	Location longue durée de véhicules
Auto Hall.com'	Société de communication
SMAA	Commercialisation de véhicules de marque OPEL
Auto Hall Véhicules Industriel	Assemblage et commercialisation de véhicules industriels
Auto Hall Capital Développement	Fond d'Investissement
SMVN	Importation et Commercialisation des véhicules de marque NISSAN.
AH IMMOBILIER	Gestion immobilière
AFRICA MOTORS	Commercialisation de véhicules de marque DFSK, Gaz et Cherry
Auto Hall Occasion	Commercialisation de véhicules d'occasion
Leader Location LC	Location longue durée de camions
Auto Hall Luxury Motors	Commercialisation de véhicules de marque Maserati

Informations générales

Date d'arrêté : 31 Décembre 2021

Date d'approbation : 17 Mai 2022

Adresse : Km 12, Route de Rabat, Casablanca - Maroc

Note 2. Evènements significatifs intervenus au cours de la période

Au cours de l'exercice 2021, le Groupe a procédé à :

- Création d'Auto Hall Occasion et lancement de la plateforme Autocaz,
- La création de la filiale LLC pour la location des camions
- Lancement de la marque Foton par la filiale Africa Motors
- La signature du partenariat avec le constructeur chinois de la marque Chery par Africa Motors
- Acquisition de SDA (AH Luxury Motors) & représentation de Maserati
- Ouverture des succursales de Rabat 3 et Khouribga.

Note 3. Règles et méthodes comptables

3.1. Référentiel comptable

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.3 de la circulaire n°07/09 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 15 juillet 2009 (AMMC), les états financiers consolidés du Groupe Auto Hall sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2009 et telles que publiées à cette même date. Ces normes sont disponibles sur le site internet de l'Union Européenne à l'adresse: http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Le Groupe a suivi les dernières publications de l'IASB et de l'IFRIC. Parmi ces dernières normes et interprétations publiées mais non encore adoptées (ou en cours d'adoption) par l'Union européenne (UE) au 31 décembre 2009 et pour lesquelles le Groupe Auto Hall n'a pas fait le choix d'une application anticipée :

- IFRS 3 révisée, Regroupements d'entreprises et Amendement IAS 27, Etats financiers consolidés et individuels. L'application des normes IFRS 3 et IAS 27 révisées est susceptible d'avoir un impact significatif sur les futures opérations de regroupement ou transactions avec les actionnaires minoritaires ;
- Amendements résultant du processus d'améliorations annuelles 2007-2009 (non adoptés par l'Union européenne) ;
- Amendements aux normes IAS 28 et IAS 31 consécutifs à la révision de la norme IFRS 3 ;
- IAS 24 révisée, Parties liées – Informations à fournir sur les transactions avec les parties liées (non adoptée par l'Union européenne) ;
- Amendement IAS 32, Instruments financiers : informations à fournir : classification des droits de souscription en devises ;
- Amendement IAS 39, Instruments financiers : comptabilisation et évaluation : expositions éligibles à la comptabilité de couverture ;

- Amendement IFRS 2, Paiements fondés sur des actions – Comptabilisation des plans dénoués en trésorerie au sein du Groupe (non adopté par l’Union européenne) ;
- Amendement à la norme IFRS 5 résultant du processus d’améliorations annuelles 2006-2008 ;
- IFRIC 17, Distributions en nature aux actionnaires ;
- IFRIC 19, Extinction de passifs financiers au moyen d’instruments de capitaux propres (non endossée par l’Union européenne) ;
- Amendement IFRIC 14, Prépaiement d’une obligation de financement minimum (non adopté par l’Union européenne) ;

Sous réserve de leur adoption définitive par l’Union européenne, ces normes, amendements de normes et interprétations sont d’application obligatoire au 1^{er} juillet 2009 ou ultérieurement, soit à partir du 1^{er} janvier 2010 ou ultérieurement pour le Groupe Auto Hall.

3.2. Principes de consolidation

3.2.1. Périmètres

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Celui-ci est présumé pour les sociétés contrôlées à plus de 50%.

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre sont contrôlées exclusivement par le groupe et donc consolidées par intégration globale.

Les sociétés consolidées se détaillent comme suit :

Filiales	% contrôle
SCAMA	100%
SOMMA	100%
SOBERMA	100%
SMAA (Ex SNGU)	100%
Diamond Motors	100%
Leader Location LD(LLD)	100%
Auto Hall.com’	100%
Auto Hall Véhicules Industriels	100%
Auto Hall Capital Développement	100%
Auto Hall Immobilier	100%
SMVN	100%
AFRICA MOTORS	100%
Auto Hall Occasion	100%
Leader Location LC (LLC)	100%
Auto Hall Luxury Motors	100%

3.2.2. Retraitements de consolidation

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

3.2.3. Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2021.

3.3. Méthodes d'évaluations

3.3.1. Goodwill

Le goodwill représente la différence entre le coût du regroupement d'entreprise (prix d'acquisition des titres majoré des coûts annexes directement attribuables à l'acquisition) et la part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise à la date de prise de contrôle (sauf si la prise de contrôle est faite par étapes).

Le goodwill n'est pas amortissable. Néanmoins, il fait l'objet d'un test de perte de valeur à la fin de l'exercice ou bien s'il existe des indices de pertes de valeur identifiés.

3.3.2. Immobilisations incorporelles

Elles comprennent des fonds commerciaux non amortissables. La comptabilisation de ces éléments est effectuée au coût historique diminué de la perte de valeur éventuelle estimée à chaque clôture par le management du groupe.

3.3.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition ou de revient, diminué des amortissements et des pertes de valeur éventuellement constatées. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, en fonction de la durée de vie estimée des actifs concernés en tenant compte également des valeurs résiduelles pour le cas de véhicules de service.

Il est à noter également que les sociétés du groupe ne disposent pas de frais financiers qui peuvent faire l'objet d'une intégration dans le coût des immobilisations corporelles.

En plus, aucune subvention d'investissement n'a été reçue par le groupe pour l'acquisition d'immobilisations. De ce fait, aucun retraitement n'a été effectué par le groupe pour ce cas.

Les durées de vie retenues sont les suivantes :

Constructions (gros œuvres)	30 ans
Aménagements des constructions	3 à 20 ans
Installations techniques, matériel et outillage	2 à 15 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel de transport	4 à 10 ans
Matériel, mobilier de bureau	10 ans

Enfin, le groupe n'a pas opté pour la réévaluation des immobilisations corporelles.

3.3.4. Stocks

Les stocks du groupe sont composés essentiellement du :

1. Stock des véhicules,
2. Stock des camions montés,
3. Stock CKD,
4. Stock pièces de rechange.

a. Valorisation

Les stocks de véhicules et CKD sont évalués au coût d'acquisition.

Les stocks camions sont évalués au coût de production comprenant essentiellement le coût des intrants.

En revanche, les stocks de pièces de rechange sont évalués au coût moyen pondéré.

b. Dépréciation

A la date de chaque clôture, le groupe évalue la valeur recouvrable des stocks et comptabilise éventuellement une dépréciation si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable.

En effet, pour le stock véhicules et camions, la valeur recouvrable tient compte de la valeur du marché et l'évolution des prix des biens après la clôture.

Toutefois, la dépréciation économique des stocks de pièces de rechange tient compte de l'ancienneté des articles en stocks. En effet, les taux de décote appliqués par année d'ancienneté se présentent comme suit :

Année d'ancienneté par rapport à la dernière date d'achat.	Taux de décote appliqué
N et N-1	0%
N - 2	70%
N - 3	80%
N - 4	90%
N-5 et plus	100%

3.3.5. Actifs financiers

Les actifs financiers doivent être classés selon les quatre catégories suivantes :

- Actifs évalués à la juste valeur en résultat : juste valeur avec variations de juste valeur en résultat ;
- Actifs détenus jusqu'à l'échéance : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat. Cette catégorie n'est pas utilisée par le Groupe ;
- Prêts et créances : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat ;
- Actifs disponibles à la vente : juste valeur avec variations de juste valeur en capitaux propres, ou en résultat pour provisionner une dépréciation objective durable (six mois) ou significative (baisse supérieure à 20%) et dans ce cas toute baisse ultérieure sera portée en résultat tandis que toute hausse ultérieure sera portée en capitaux propres.

*Evaluation des créances clients et actifs financiers non courants

Les créances clients, prêts et autres actifs financiers non courants sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise et sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti. Ils peuvent, par ailleurs, faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur.

Une provision pour dépréciation des créances est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la perte est comptabilisé en dépréciation des comptes de créances et contrepartie d'une dotation pour dépréciation de l'actif circulant.

*Titres de participation

Ils sont constitués essentiellement de titres de participation dans les sociétés non consolidées.

3.3.6. Trésorerie et équivalent de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie et équivalents de trésorerie figurant au bilan, comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

3.3.7. Impôts différés

Le Groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux votés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice en fonction des juridictions fiscales.

Le montant d'impôts différés est déterminé pour chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité :

(a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et

(b) a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quelque soit leur échéance, doivent être compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et concernent une même entité fiscale qui dispose du droit de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles. Ainsi, chaque entité du Groupe a procédé à la compensation de ses impôts différés actifs et passifs.

3.3.8. Avantages du personnel

Les engagements du Groupe au titre des avantages postérieurs à l'emploi du régime à prestations définies, conformément à la norme IAS 19, sont calculés annuellement par un actuair indépendant.

Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- Méthodes de calcul

La méthode retenue est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées. Elle retient comme base de salaire le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Cette méthode est désignée par la norme comptable I.A.S. n°19.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O. (Projected Bénéfit Obligation). La P.B.O. représente la valeur actuelle probable des droits acquis au terme, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn-over et de survie.

La formule de l'engagement passé peut se décomposer en quatre termes principaux de la manière suivante :

Engagement passé = Droits acquis par le salarié
x Probabilité qu'à l'entreprise de verser ces droits
x Actualisation
x Majoration charges sociales

Avec :

o Droits acquis = Nombre de mois acquis à l'ancienneté finale
x Salaire mensuel estimé à fin de carrière
x Pourcentage acquis actuel

o Probabilité de verser les droits = Probabilité de rester en vie x Probabilité de rester dans l'entreprise (non démission)

o Calcul de l'actualisation = $(1 + \text{taux_d'actualisation})^{\text{Horizon}}$ où l'horizon est le temps restant pour atteindre l'âge de la retraite.

- Hypothèses d'évaluation

L'hypothèse retenue pour la rupture du contrat des salariés est celle d'un départ à la retraite à l'initiative du salarié à 60 ans, l'indemnité servie étant alors soumise aux cotisations sociales.

Pour les besoins d'évaluation, les paramètres suivants ont été appliqués :

- Date d'évaluation : 31/12/2021,
- La table de mortalité TD 88-90,
- Un taux de turn-over nul pour l'ensemble des sociétés du groupe.
- Un taux d'actualisation de 2,88%, ce qui correspond au taux des OAT 20 ans au 31/12/2021,
- Une évolution des salaires moyenne de 5%,
- Un taux de charges sociales moyen de 30%,
- Droits : 3 mois au dessus de 25 ans de présence, 2 mois entre 15 et 25, en dessous 1 mois de salaire indépendamment de la catégorie du salarié.

3.3.9. Contrat de location

La Sté Auto Hall dispose, à partir de 2012, de 11 contrats de leasing relatifs à l'acquisition de nouveaux locaux et de nouvelles succursales.

Ces contrats ont fait l'objet de retraitements conformément à la norme IFRS 16.

3.4. Liste des normes et interprétations non applicables au Groupe

3.4.1. Liste des principales normes et interprétations non applicables au Groupe au 31 décembre 2021

- IFRS 1, Première adoption des normes IFRS
- IFRS 2, Paiement fondé sur des actions
- Amendements aux normes IFRS 1 et IAS 27 relatifs au coût d'un investissement lors de la première adoption des normes IAS/IFRS ;
- IFRS 4, Contrats d'assurance ;
- IFRS 5, Actifs non courants détenus en vue de la vente ;
- IFRS 6, Prospection et évaluation de ressources minérales ;
- IAS 11, Contrats de construction ;
- IAS 20, Comptabilisation des subventions publiques ;
- IAS 21, Effet des variations des cours des monnaies étrangères ;
- IAS 26, Comptabilité et rapports financiers des régimes de retraite ;
- IAS 28, Participations dans des entreprises associées ;
- IAS 29, Information financière dans les économies hyperinflationnistes ;
- IAS 31, Participations dans des coentreprises ;
- IAS 39 et IFRS 7 (révisées), concernant le reclassement de certains actifs financiers évalués à la juste valeur vers la catégorie des actifs mesurés au coût ;
- IAS 40, Immeubles de placement ;
- IAS 41, Agriculture ;
- IFRIC 2, Parts sociales des entités coopératives et instruments similaires ;
- IFRIC 7, Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29 ;
- IFRIC 8, Champ d'application de la norme IFRS 2 – Paiements fondés sur des actions ;
- IFRIC 9, Réexamen des dérivés incorporés ;
- IFRIC 12, Accords de concession de services ;
- IFRIC 13, Programmes de fidélisation des clients ;
- IFRIC 14, IAS 19 – Limitation d'un actif au titre de prestations définies, obligation de financement minimum et leur interaction ;
- IFRIC 16, Couverture d'un investissement net à l'étranger ;
- IFRIC 18, Transferts d'actifs de la part des clients
- SIC 7, Introduction de l'Euro ;
- IAS 23 révisée « Coûts d'emprunt » ;

3.4.2. Liste des normes appliquées au 31 décembre 2021

- Amendement de IAS 1, Présentation des états financiers entrant en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009 : En application de la norme IAS 1 révisée, le « bilan » est désormais appelé « état de la situation financière consolidée » et les changements provenant de transactions avec les propriétaires en leur qualité de propriétaires sont présentés séparément des transactions avec les propriétaires de participations ne donnant pas le contrôle dans le tableau de variation des capitaux propres qui est désormais présenté dans les états de synthèse ;
- Amendements résultant du processus d'améliorations annuelles 2006-2008, à l'exception des amendements relatifs à la norme IFRS 5 ;
- Amendement à la norme IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir – amélioration des informations à fournir ;
- Amendements aux normes IAS 32 et IAS 1, Instruments financiers – Présentation : Instruments financiers remboursables au gré du porteur ou en cas de liquidation ;
- IFRS 7, Informations à fournir sur les instruments financiers, applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007 ;
- IFRS 8, Secteurs opérationnels ;
- IFRIC 10, Dépréciation de certains actifs et comptes intermédiaires, interprétation entrée en vigueur pour les exercices annuels ouverts à compter du 1^{er} novembre 2006 ;
- IFRIC 12, Accords de concession de services applicable suite à une concession accordée au Groupe ;
- IFRIC 15, Accords pour la construction d'un bien immobilier : l'application de cette interprétation ne modifie pas le traitement comptable retenu par le Groupe pour les programmes de construction immobilière appliqués antérieurement à l'entrée en vigueur d'IFRIC 15.
- IFRS 16, Contrat de location
- IFRIC 4, Déterminer si un accord contient un contrat de location
- IFRS 15 : Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec les clients » au sein du groupe
- IFRS 9 : Instruments financiers
- IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux.

3.4.3. Diagnostic sur l'application des normes IFRS 15, IFRS 9, IFRS 16 et IFRIC 23 au sein du groupe Auto Hall

IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec les clients » au sein du groupe

Le Groupe a effectué un diagnostic de mise en place de la norme dès son entrée en vigueur pour l'exercice 2018. L'objectif étant de comptabiliser les produits de vente des biens et services pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en contrepartie de ces biens et services.

L'analyse conduite par le groupe s'est articulée autour des 5 étapes suivantes :

Identification des contrats avec les clients : principalement la vente de matériels (neuf et occasion), de pièces de rechange, de SAV, location longue et courte durée. Le reste des prestations de services s'annulent en consolidation.

Identification des différentes obligations de performance distinctes du contrat

Détermination du prix de la transaction : Il correspond au montant de la rémunération à laquelle s'attend l'entité à avoir droit, en échange des produits fournis aux clients. Nous notons l'absence de toute composante optionnelle dans les contrats et pratiques commerciales du groupe ainsi que l'absence de toute composante de financement (délai de paiement dépassant 12 mois).

Affectation du prix de la transaction aux différentes obligations de performance

Comptabilisation du chiffre d'affaires lorsque les obligations de performance sont satisfaites : Il s'agit de la date de transfert de contrôle du matériel/pièce ou réalisation du service SAV.

L'analyse des différents produits des activités ordinaires du groupe n'a pas relevé de sujets nécessitant des retraitements spécifiques relatifs à l'IFRS 15.

IFRS 9 – Instruments financiers

Le groupe a effectué un diagnostic de mise en place de la norme dès son entrée en vigueur pour l'exercice 2018. L'objectif étant de définir de nouvelles règles en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers, de dépréciation du risque de crédit des actifs financiers et de comptabilité de couverture en conformité avec les dispositions de la norme.

Classement des actifs/passifs financiers

La classification des actifs financiers en norme IFRS 9 prend en compte le modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif. Ce volet n'a pas d'impact significatif pour le Groupe Auto Hall compte tenu des éléments suivants :

L'essentiel des actifs/passifs financiers génèrent des flux de trésorerie qui sont uniquement le remboursement du principal et des intérêts sur le principal restant dû (prêts au personnel, créances étatiques, créances clients, avances fournisseurs, etc) et donc sont évalués au coût amorti,

Le groupe ne dispose pas d'actifs financiers disponibles à la vente (titres non consolidés) dont la juste valeur passera en résultat plutôt qu'en réserves (ancienne norme).

Dépréciation

Les règles actuelles de provisionnement des créances clients du groupe sont rigoureuses. En effet, elles sont basées sur un mélange de règles statistiques et de l'état d'avancement des procédures judiciaires.

Toutefois, le modèle actuel est basé sur les pertes avérées et ne tient pas compte des pertes attendues à l'initiation introduit par l'IFRS 9. Pour ce faire, le nouveau modèle prend en compte l'ensemble des événements passés, présents, ainsi que les conditions économiques futures afin d'estimer les pertes. La perte de crédit attendue (Expected Credit Loss) est définie comme la valeur actuelle des insuffisances de paiement futur calculée sur une base probabilisée.

L'analyse du volet de dépréciation des créances (clients essentiellement) se présente comme suit :

Le groupe n'offre pas de crédit.

La cartographie des clients du groupe se compose essentiellement des établissements de crédit, organismes publics, compagnies d'assurances et des loueurs. Il s'agit d'une population avec un risque faible de solvabilité. Les provisions pour dépréciation des créances comptabilisées correspondent à des risques de solvabilité de clients identifiés et sont supportées par des actions en justice. Elles ne traduisent pas un risque de crédit lié au chiffre d'affaires, d'où le fait de ne pas les intégrer dans le calcul de la perte probable.

Le suivi des pertes sur créances sur les 4 derniers exercices ne permet pas de dégager un taux élevé ou significatif pour le groupe.

A la lumière de ce qui a été exposé ci-dessus, le volet dépréciation ne nécessite pas un retraitement spécifique chez le Groupe Auto Hall pour se conformer à la norme IFRS 9.

Ce travail de simulation est mené à l'occasion de chaque arrêté pour suivi et actualisation.

Volet couverture

Le Groupe procède à la couverture d'une partie de ses achats stratégiques en devise à travers des contrats d'achats classiques à terme.

Sous l'IAS 39, les instruments dérivés étaient comptabilisés en juste-valeur, et leur variation en résultat. Ce même modèle sera retenu en IFRS 9.

IFRS 16 - Contrats de location

Le 1er janvier 2019, le groupe a adopté la norme IFRS 16 qui s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2019. Cette norme annule et remplace la norme IAS 17 « Contrats de location » et l'interprétation IFRIC 4 « Déterminer si un accord contient un contrat de location ».

Le groupe a appliqué la norme IFRS 16 de manière rétrospective en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale à la date de première application dans le bilan d'ouverture, sans retraitement des soldes comparatifs au 31 décembre 2018.

En l'absence de contrats de location antérieurement classés en tant que contrats de location simple, l'application de la norme IFRS 16 n'a pas eu des impacts significatifs sur les capitaux propres d'ouverture du Groupe au 31 décembre 2019.

IFRIC 23 - Incertitude relative aux traitements fiscaux

La norme IFRIC23 est applicable à compter du 1er Janvier 2019. La norme IFRIC23 précise qu'un actif ou un passif fiscal est comptabilisé dans le cas d'une incertitude sur le traitement fiscal en matière d'impôt sur les sociétés. Si le groupe considère qu'il est probable que l'administration fiscale n'accepte pas le traitement qu'elle a choisi, celui-ci comptabilise une dette fiscale, et si il estime probable que l'administration fiscale rembourse un impôt qui a déjà été payé, il comptabilise un actif fiscal. Les actifs et passifs fiscaux relatifs à ces incertitudes sont estimés au cas par cas et indiqués au montant le plus probable, ou la moyenne pondérée des divers résultats considérés.

Les dispositions de l'interprétation IFRIC 23 sont appliquées par le Groupe Auto Hall au 1er janvier 2019 de manière rétrospective. Les chiffres comparatifs de 2018 n'ont pas été retraités. L'analyse réalisée au vu de cette interprétation a conduit le groupe à augmenter sa provision fiscale de 18.761 KMAD, en contrepartie des capitaux propres d'ouverture au 31 décembre 2019.

Note 4. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE LA PERIODE

4.1. Acquisitions

Acquisition de la Sté SDA qui devient la filiale Auto Hall Luxury Motors représentant la marque Maserati.

Création de deux nouvelles filiales :

- Auto Hall Occasion pour la commercialisation des véhicules d'occasion
- Leader Location LC pour la location de camions

4.2. Cessions

Aucune cession de filiale ou de participation n'est intervenue en 2021.

Note 5. INFORMATIONS SECTORIELLES

5.1. Niveaux d'information sectorielle

Le premier niveau d'information sectorielle retenu par le Groupe Auto Hall est le secteur d'activité, Le second est le secteur géographique.

5.1.1. Premier niveau d'information sectorielle : Secteurs d'activités

- Activité 1 : Véhicules industriels de marque Fuso
- Activité 2 : Voitures particulières et véhicules utilitaires légers de marque Ford, Mitsubishi, Nissan, Opel et DFSK.
- Activité 3 : Matériels agricoles de marque New Holland
- Activité 4 : Matériels industriels de marque Case et FPT
- Activité 5 : Services après vente et autres prestations

5.2. Informations par Secteur d'activité

Le chiffre d'affaire se décompose comme suit entre les différents secteurs d'activité :

	Chiffre d'affaires			
	2021		2020	
En millier de dirhams	Mt	Mt	Mt	%
VENTES MATERIEL	4 757 770	94%	3 672 862	93%
• Voitures particulières et véhicules utilitaires légers	4 249 538	89%	3 260 314	89%
• Matériel agricole de marque New Holland&Mat.TP	98 998	2%	72 998	2%
• Véhicule industriel de marque FUSO	409 234	9%	339 550	9%
VENTES PR&SERVICES	326 568	6%	274 922	7%
CA CONSOLIDE	5 084 338	100%	3 947 784	100%

Note 6. Chiffre d'Affaires

Les produits des activités ordinaires du Groupe Auto Hall se décomposent de la manière suivante :

En milliers de dirhams	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Ventes de Marchandises (en l'état)	4 965 237	3 836 618
Ventes de biens et services produits	119 101	111 166
Total Chiffre d'affaires	5 084 338	3 947 784

Note 7. autres charges externes

Les autres charges externes se décomposent comme suit :

En milliers de dirhams	2021	2020
Locations et charges locatives	5 219	4 311
Entretiens et réparations	20 185	16 736
Primes d'Assurances	15 608	13 915
Rémunération du personnel extérieur	10 204	8 884
Commissions et honoraires	15 426	6 190
Transports	24 566	15 278
Déplacements, missions et réceptions	4 269	4 007
Publicité	16 632	35 892
Autres	25 362	24 673
Total	137 471	129 888

Note 8. Autres charges

Les autres charges se présentent comme suit :

<i>En milliers de dirhams</i>	2021	2020
Jetons de présence	19 665	12 393
Pertes sur créances irrécouvrables	2 944	820
Valeurs nettes comptable des immobilisations cédées	121 567	33 742
Autres	9 817	10 793
Total	153 993	57 748

Note 9. Amortissements et provisions d'exploitation

Les Dotations d'exploitation se composent de la manière suivante :

<i>En milliers de dirhams</i>	2021	2020
Dotations aux amortissements des Immobilisations	165 724	151 255
Dotations aux provisions des clients douteux	11 226	7 540
Dotations aux provisions des stocks	8 398	14 845
Autres		
Total	185 347	173 640

Note 10. Résultat financier

Le résultat financier se détaille comme suit :

<i>En milliers de dirhams</i>	2021	2020
Produits Financiers	14 755	18 010
Revenus des titres de participation		
Gains de change	10 631	9 334
Intérêts et autres produits financiers	4 124	8 676
Charges financières	-71 036	-88 808
Charges d'intérêt	-56 262	-70 977
Pertes de change	-14 774	-17 831
Résultat financier	-56 281	-70 798

Note 11. Autres produits

<i>En milliers de dirhams</i>	2 021	2 020
Produits des cessions d'immobilisations	294 617	171 684
Autres produits	2 223	5 648
TOTAL	296 840	177 332

Note 12. Impôts

12.1. Charge d'impôt

12.1.1. Reconnue en compte de résultat

La charge d'impôt pour les périodes closes les 31 décembre 2021, s'analyse comme suit :

<i>En milliers de dirhams</i>	2021
Charge d'impôt courant	122 095
Charges/ produits d'impôts différés :	
-ID suite à l'application de l'approche par composant	4 141
-ID suite aux retraitements crédit bail	8 622
-ID suite aux retraitements Leasback	4 080
-ID suite à l'annulation des charges à répartir	817
-ID suite à l'annulation de la marge sur stock inter groupe	- 2 025
-ID sur reprise provision avantage au personnel	- 209
-ID sur déficit reportable	
-ID sur IFRIC 23	613
-ID sur étude BCG&SSF	- 1 345
-ID sur Transfert charges&+v cession	2 572
Total impôt	139 361

12.1.2. Preuve d'impôt

	31-déc.-21	31-déc.-20
Résultat net de l'ensemble consolidé	264 073	144 273
Quote-part du résultat des MEE		-
Résultat hors groupe		-
Résultat net de l'ensemble consolidé (hors SME)	264 073	144 273
Impôt sur les bénéficiaires	122 094	84 147
Impôts différés	17 267	-3 954
Total charge fiscale consolidée IFRS	139 361	80 193
Résultat comptable consolidé IFRS avant impôt	403 434	224 466
<i>Taux effectif d'impôt</i>	<i>34,54%</i>	<i>35,73%</i>
Impôts sur différences permanentes	14 297	10 609
Impôt sur pertes fiscales non activées		
Ajustement des ID N-1 au taux normal		-
Ajustements de la charge d'impôt provenant d'exercice antérieurs		-
Régularisations sur IS		-
Cotisation minimale non activée		
Autres		-
Charges fiscales théoriques	125 065	69 584
<i>Taux à contrôler par rapport à</i>	<i>31%</i>	<i>31%</i>

Note 13. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

<i>En milliers de dirhams</i>	2021	2020
- Nombre d'actions ordinaires	50 295	50 295
- Nombre d'actions d'auto contrôle	-	-
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat de base par action	50 295	50 295
Nombre d'instruments dilutifs	-	-
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué par action	50 295	50 295

A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

Le résultat de base par action est de 5,25 Dirhams au 31 décembre 2021 contre 2,87 Dirhams au 31 décembre 2020.

Note 14. Immobilisations corporelles

<i>En milliers de dirhams</i>	2020	Augmentation	Diminution	Virement	2021
Terrains*	545 921	21 096	12 267	- 8 056	546 694
Constructions	1 089 790	45 594	-	46 454	1 181 838
Installations techniques, matériel et outillage	72 392	20 508	-	- 4 278	88 622
Matériel de transport	493 420	216 846	224 075	-	486 191
Mobilier, matériel de bureau et aménagements Divers	91 102	9 547	-	553	101 202
Immobilisations en cours	83 216	26 622	-	- 34 673	75 165
Immobilisations brutes	2 375 841	340 213	236 342	-	2 479 712
Amortissements	743 137	184 604	163 933		763 808
Immobilisations nettes	1 632 704	155 609	72 409	-	1 715 904

Note 15. Détail des stocks

<i>En milliers de dirhams</i>	2021	2020
Stocks de marchandises	796 275	899 423
Voitures particulières et véhicules utilitaires légers	565 184	582 111
Matériel Agricoles	32 689	29 337
Pièces de rechanges	138 978	143 924
Camions	59 424	144 051
Matières consommables et pièces locales	60 692	50 714
Camions montés	53 083	51 822
Produits et services en cours	3 612	5 184
Stocks bruts	913 663	1 007 143
Provisions	94 586	94 280
Stocks Nets	819 077	912 863

Note 16. Autres créances d'exploitation

<i>En milliers de dirhams</i>	2021	2020
Acompte IS	20 765	14 624
TVA Récupérable	165 099	196 302
Etat crédit de TVA	79 086	66 455
Personnel débiteurs	6 736	6 622
Compte de régularisation actif	33 863	4 797
Autres	3 388	1 289
Total	308 938	290 089

Note 17. Trésorerie et équivalent de trésorerie

<i>En milliers de dirhams</i>	2021	2020
Titres et Valeurs de Placement		
Détenus par « AUTO HALL »		
Détenus par « DIAMOND MOTORS »		
Détenus par « SCAMA »		
Détenus par « SOMMA »		
Chèques et Effets à l'encaissement	17 296	2 531
Banques	-563 961	-1 235 050
Caisses	5 233	5 503

TOTAL	-541 432	-1 227 016
--------------	-----------------	-------------------

Note 18. Autres passifs courants

<i>En milliers de dirhams</i>	2021	2020
Impôt sur le Revenu	1 922	1 782
Impôt sur les Sociétés	46 873	14 180
Risque fiscal IS (IFRIC 23)	11 174	10 560
Taxes locales	1 325	5 276
TVA due	2 435	33 681
Personnel créditeur	15 269	19 727
Organismes sociaux	14 756	15 212
Dividendes à payer	6 709	7 093
Comptes de régularisation passif	186 931	55 847
Autres (4487,4458)	8 025	17 496
Total	295 418	180 854

Note 19. Autres engagements

<i>En milliers de dirhams</i>	2021	2020
Cautions bancaires	448 539	82 139
Lettres de crédit	88 245	400 981
Retenues de garantie	42 241	11 350
Crédit d'enlèvement	192 428	ND
Admissions temporaires	1248	1 248
Engagement retraite	13 157	12 484
Cautionnement de la filiale SCAMA par Auto Hall en faveur de FORD CREDIT	EURO 50 000	EURO 50 000

Note 20. tableau des flux de trésorerie

20.1. Réconciliation de la trésorerie affichée au bilan et au TFT

<i>En milliers de dirhams</i>	2021	2020
Trésorerie et équivalents de trésorerie	107 267	172 156
Trésorerie passive	648 699	1 399 172
Trésorerie et équivalents de trésorerie- bilan	(541 432)	(1 227 016)
Variation de la trésorerie bilan	685 584	463 205

Variation de la trésorerie TFT	685 584	463 205
--------------------------------	---------	---------

Annexe III N Etat des honoraires versés aux contrôleurs de compte

	CAC 1						CAC 2						TOTAL
	Montant / Année		Pourcentage/ Année			Montant / Année		Pourcentage/ Année					
	N	N - 1	N - 2	N	N - 1	N - 2	N	N - 1	N - 2	N	N - 1	N - 2	
Commissariat aux comptes, certification,examen des comptes individuels et consolidés	FIDAROC	FIDAROC	FIDAROC				MAZAR	MAZAR	MAZAR				
Emetteur (AUTO HALL)	220 000,00	220 000,00	220 000,00	26,54%	29,93%	30,92%	220 000,00	220 000,00	220 000,00	40,48%	39,58%	38,73%	1 320 000,00
Filiales	596 000,00	511 000,00	481 117,05	71,91%	69,52%	67,62%	320 571,00	319 648,00	327 385,75	58,98%	57,51%	57,63%	2 555 721,80
* détail en annexe													
Autre diligences et prestations directement liées à la mission du Commissariat aux comptes,													-
Emetteur	1 500,00	4 000,00	3 000,00	0,18%	0,54%	0,42%		13 145,90	16 242,45	0,00%	2,37%	2,86%	37 888,35
Filiales	11 295,00		7 382,95	1,36%	0,00%	1,04%	2 929,00	3 002,10	4 429,77	0,54%	0,54%	0,78%	29 038,82
Sous-total	828 795,00	735 000,00	711 500,00				543 500,00	555 796,00	568 057,97				3 942 648,97
Autre prestations rendues													
Autres													
Sous-total	828 795,00	735 000,00	711 500,00	100%	100%	100%	543 500,00	555 796,00	568 057,97	100%	100%	100%	3 942 648,97



7, Boulevard Drias Sleoui
20160 Casablanca
Maroc



101, Bd Abdelmoumen
20360 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
AUTO HALL S.A.
64, avenue Lalla Yacout
Casablanca.

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021**

AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société AUTO HALL S.A. et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1 776 388 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 264 073 KMAD.

Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 17 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnant dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

• **Dépréciation des créances clients**

Risque identifié

Au 31 décembre 2021, la valeur nette des créances clients s'élève à 647 411 KMAD représentant 17% du total bilan du Groupe. La Direction évalue les créances clients selon les modalités exposées dans la note 3.3.5 de l'état des informations complémentaires (ETIC).

La dépréciation fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus. La société est amenée à constater une dépréciation pour les retards d'encaissement à partir d'une année.

En conséquence, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit pour l'exercice 2021, dans le contexte de crise liée à la pandémie de Covid-19, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse et du niveau de jugement requis par la direction pour l'estimation des provisions.

Réponse d'audit :

Dans le cadre de nos diligences, nous avons examiné les principes d'identification des créances douteuses et les méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :

- L'analyse des hypothèses retenues pour calculer les provisions pour dépréciation des créances clients, notamment à travers l'examen de la balance âgée et de l'analyse des retards de paiement ;
- L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues à forte antériorité les plus significatives ;
- La vérification du calcul de la provision pour dépréciation afin de s'assurer de sa conformité avec les règles définies par le Groupe ;
- La circularisation des avocats et l'analyse des réponses reçues, afin d'identifier d'éventuelles difficultés de recouvrement qui n'auraient pas donné lieu au traitement comptable approprié.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 13 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Member of the Grant Thornton
International
7 Bd. Othman Sbaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 55 - Fax : 05 22 55 66 71

Faïçal MEKOUAR
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Angle Bd Abdelmoumen et Rue Calvion
20360 - Casablanca
Tél : 05 22 42 34 23 (L.G.)
Adnane EOUNICE 42 34 00

Associé

Communiqués de presse

- ✓ **26 mai 2021** : Indicateurs T1
- ✓ **6 août 2021** : Indicateurs T2
- ✓ **21 septembre 2021** : Arrêté des comptes semestriels
- ✓ **30 septembre 2021** : Conférence de presse résultats S1
- ✓ **28 octobre 2021** : Partenariat pour la distribution de la marque Chery
- ✓ **30 novembre 2021** : Indicateurs T3
- ✓ **21 décembre 2021** : Approbation budget 2022
- ✓ **28 février 2021** : Indicateurs T4
- ✓ **17 mars 2022** : Arrêté des comptes annuels
- ✓ **23 mars 2022** : Conférence de presse résultats annuels
- ✓ **15 avril 2022** : Convocation AGO pour le 17 mai 2022

RAPPORT ESG 2021



EXERCICE 2021

اوطو هول
Auto Hall

Seres 3 : SUV 100 % électrique



Seres est une marque 100% électrique appartenant au partenaire DFSK
Seres 3 est le 1^{er} modèle commercialisé par Auto Hall en 2021. Il sera suivi par d'autres modèles de la marque Seres.



Batteries innovantes avec une capacité de 53 Kw/h
Assurant une autonomie de 400 km



Ternary Lithium Ion

Autonomie = + 300 KM

SOMMAIRE



Présentation du Groupe Auto Hall 01

Profil du Groupe 38

Périmètre RSE 39

Stratégie RSE 42

Gouvernance 02

Conseil d'administration 44

Comités spécialisés 45

Relation avec les actionnaires 45

Bilan Social 03

Politique RH 47

Effectif 48

Salaire 48

Santé & sécurité 49

Environnement 04

Politique générale 53

Produits 54

Infrastructure 54

Gestion des déchets 55

Relations avec les parties prenantes 05

Impact économique et social de l'activité 60



PRÉSENTATION DU GROUPE AUTO HALL



Groupe centenaire

Auto Hall est un groupe automobile marocain, acteur dans la distribution des matériels roulants multimarques au Maroc depuis 1907.

Le Groupe dispose d'un portefeuille de plus de 15 marques des plus prestigieuses dans les domaines du matériel roulant, des mines, des travaux publics, de l'agricole et des lubrifiants.

Dans le secteur de l'automobile, Auto Hall importe et distribue dix marques : Ford, Opel, Nissan, DFSK, Mitsubishi, Fuso, Gaz, Foton, Chery et Maserati.

Dans le domaine des véhicules industriels, le Groupe assure le montage et la distribution des véhicules de marques Fuso et DFSK.

Le Groupe représente également la marque New Holland dans le secteur des matériels agricoles et opère dans le secteur des mines et TP avec les marques Belaz et Case (engins) ainsi que FPT et MTU (groupes électrogènes et moteurs).

Dans le domaine des lubrifiants, le Groupe commercialise la marque Valvoline.

Le Groupe Auto Hall dispose d'un réseau propre de plus de 65 succursales à travers le Royaume assurant une grande proximité avec ses clients.

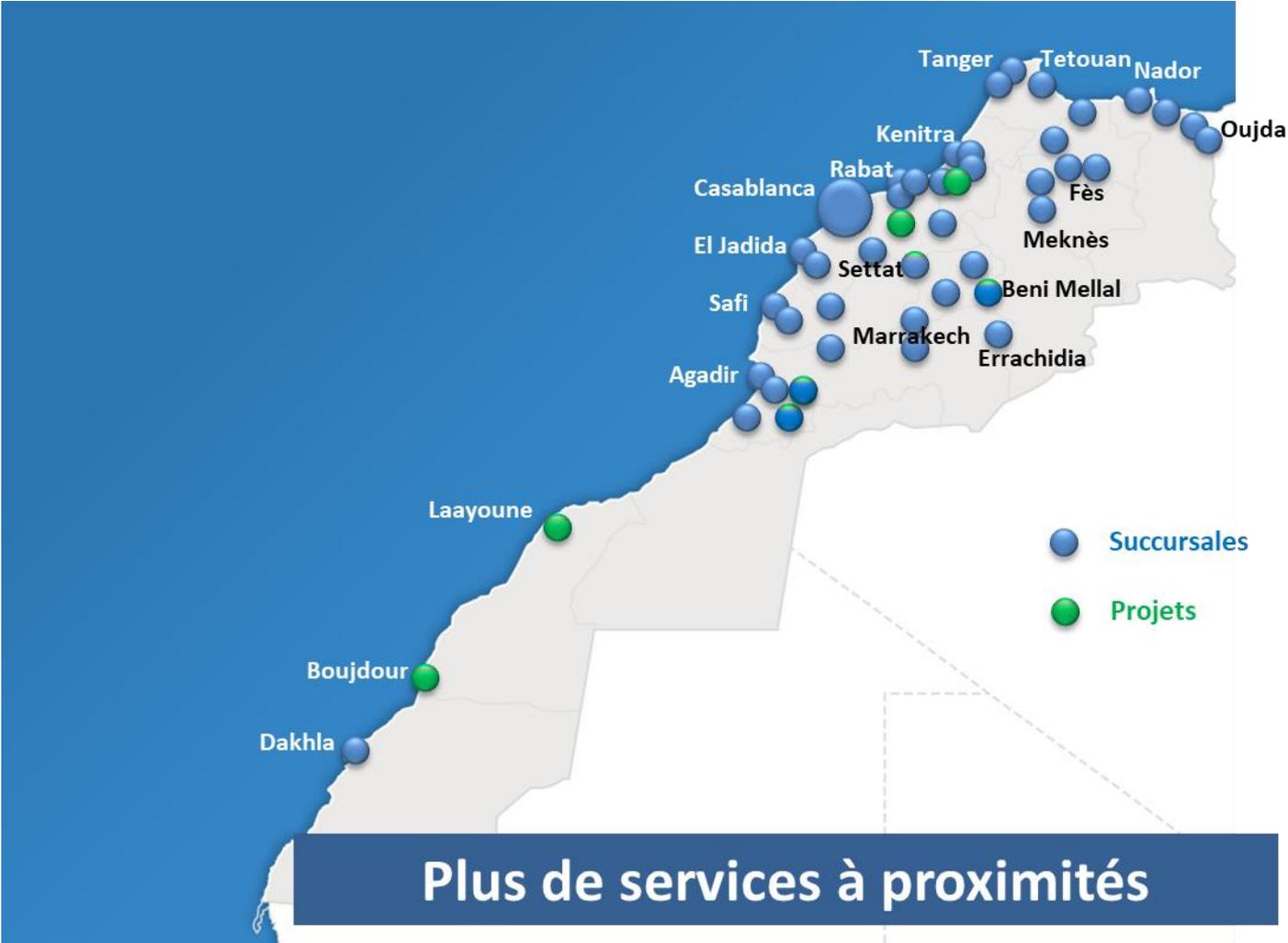
Périmètre

RSE du Groupe Auto Hall Filiales & Marques

Véhicule industriel	VP & VUL	Agricole, TP & Mine	Services
<p>AHVI</p> 	<p>SCAMA</p> 	<p>SOMMA</p> 	<p>SAV</p>
<p>SCAMA</p> 	<p>SMVN</p> 		<p>CREDIT</p>
	<p>SMAA</p> 		<p>ASSURANCE</p>
	<p>AH Luxury Motors</p> 		<p>LLD</p>
	<p>Diamond Motors</p> 		<p>VO</p>
	<p>Africa Motors</p>  		<p>CARROSSERIE</p>
	 		

Réseau de distribution

Plus de 65 sites à travers le Royaume





Nouveau Nissan Qashqai Mild Hybrid

Stratégie RSE du Groupe Auto Hall

Attentif aux attentes de l'ensemble de ses parties prenantes, le Groupe Auto Hall s'est engagé depuis longtemps résolument dans une démarche globale de responsabilité sociale.

Une démarche qu'Auto Hall considère comme une clé de réussite profitable aux clients, collaborateurs, actionnaires, partenaires et à la collectivité et l'environnement dans lequel elle évolue.

La Fondation Auto Hall a été créée pour fédérer l'ensemble des actions RSE du Groupe.

Charte des engagements :

1. Garantir les conditions de travail dans lesquelles les droits de l'Homme fondamentaux et les normes d'hygiène et de sécurité sont respectés.
2. Respecter la mission des représentants du personnel, prévenir les conflits au sein du travail et s'interdire le recours au travail des enfants.
3. Promouvoir la diversité et interdire les discriminations pour assurer l'égalité des chances.
4. Favoriser la formation et le développement des compétences des collaborateurs tout au long de leurs parcours professionnels.
5. Sensibiliser les collaborateurs à protéger l'environnement en réduisant entre autres la consommation d'eau et d'électricité.
6. Interdire la corruption sous toutes ses formes en sensibilisant les salariés.
7. Respecter les règles de la concurrence loyale en s'interdisant des pratiques telles que la sous facturation ou la participation à des partages de marchés.
8. Assurer la transparence de la gouvernance d'entreprise en respectant les compétences des actionnaires ou leurs représentants et en renforçant les dispositifs de contrôle interne.
9. Respecter la confidentialité des clients et des consommateurs et protéger leurs données personnelles.
10. Coopérer avec des partenaires qui ont une responsabilité sociale, qui respectent la réglementation du travail et s'assurent de la régularité de leurs comptes auprès des organismes sociaux.
11. Développer l'engagement sociétal en contribuant au développement durable des collectivités territoriales et en encourageant l'emploi local.



Ford Kuga hybride rechargeable

02 Gouvernance

Membres du Conseil d'administration

Prénom, Nom / Raison sociale	Fonction	Date
◆ Monsieur Abdellatif GUERRAOUI	- Président, non exécutif	1998 Président depuis 2004
◆ Lalla Zoubida EL YACOUBI	- Administrateur, non exécutive	2002
◆ Lalla Noufissa EL YACOUBI	- Administrateur, non exécutive	2002
◆ Moulay Omar CHERKAOUI	- Administrateur, non exécutif	2002
◆ Moulay Souleimane CHERKAOUI	- Administrateur, non exécutif	2002
◆ Monsieur Khalid CHEDDADI	- Administrateur, non exécutif	2005
◆ Monsieur Karim GHELLAB	- Administrateur, non exécutif	2021
◆ Monsieur Mohammed Saad HASSAR	- Administrateur, non exécutif	2014
◆ Monsieur Bouchaïb NAJIOULLAH	- Administrateur indépendant	2000
◆ Monsieur M'hamed SAGOU	- Administrateur indépendant	1999
◆ La société AMANA, Représentée par Moulay Souleimane CHERKAOUI	- Administrateur actionnaire majoritaire	1970

11 membres dont deux membres indépendants et 2 femmes.

La durée du mandat est de 6 ans.

Le taux de présence a été comme suit :

Réunions du 28 octobre 2021 et 17 mars 2022 : 100 %

Réunions du 21 septembre et 21 décembre 2021 : 91%

Animée par une culture de performance, transparence, responsabilité et d'intégrité, la gouvernance du Groupe est fondée sur les meilleures pratiques de la gouvernance avec notamment une charte de l'administrateur et un code déontologique.

La préoccupation ESG est au cœur des actions du Conseil et s'est concrétisée par le développement progressif de l'activité de la Fondation Auto Hall chargée de centraliser et promouvoir les actions sociales du Groupe Auto Hall.

Comités **spécialisés**

Comité des rémunérations, des nominations et de la gouvernance

Ce Comité se réunit au moins une fois par an préalablement aux réunions du Conseil dont l'ordre du jour comporte des questions relevant de sa compétence. Il peut, faire à la charge de l'entreprise par des organismes extérieurs les études et recherches qu'il estime utiles.

Membres :

Moulay Souleimane CHERKAOUI
Moulay Omar CHERKAOUI
Monsieur Abdellatif GUERRAOUI
Monsieur M'hamed SAGO
Monsieur Jamal EDDOUHBANI

Comité d'audit

Le Comité se réunit deux fois par an préalablement aux réunions du Conseil dont l'ordre du jour comporte l'arrêté des comptes

Membres :

Monsieur M'hamed SAGO
Monsieur Bouchaïb NAJIOULLAH

Comité de stratégie et développement

Ce Comité se réunit préalablement aux réunions du Conseil dont l'ordre du jour comporte l'examen des projets relevant de sa mission.

Membres :

Monsieur Khalid CHEDDADI
Monsieur Karim GHELAB
Monsieur Saad HASSAR
Monsieur Bouchaïb NAJIOULLAH

Relations avec **les actionnaires**

Actionnaires informés en toute transparence par :

- ❖ Communiqués réguliers du Conseil d'administration,
- ❖ Réunions des assemblées générales
- ❖ et par l'ensemble des informations disponibles notamment sur le site web www.autohall.ma



Ford Mustang Mach E, 1^{er} véhicule 100% électrique de Ford

03 Bilan social

Politique du Capital Humain

La politique de Ressources Humaines du Groupe est fondée sur cinq grands principes : Confiance aux jeunes, Responsabilisation, Formation, Mobilité et Fidélisation.

Confiance aux jeunes : Le processus de recrutement du Groupe se caractérise par la diversité des profils et l'égalité des chances, en recherchant les compétences requises par les postes à pourvoir. La priorité est donnée à la promotion interne : des annonces internes relatives aux postes vacants sont affichées et traitées par le pôle CH. La majorité des recrutements externes effectués concernent des jeunes débutants, lauréats des différents établissements de formation publics et privés, nationaux ou internationaux. Les nouvelles recrues passent systématiquement par une formation/stage d'intégration pour connaître l'organisation et les procédures du Groupe et apprendre les principales tâches de leur métier.

Responsabilisation : La performance du Groupe repose sur le talent et le savoir-faire que ses équipes mettent en œuvre au quotidien. C'est pourquoi, il valorise la capacité d'innovation et favorise le développement professionnel de ses collaborateurs, en mettant en avant le partage du pouvoir via la responsabilisation. La responsabilité s'exerce dans le cadre de l'éthique professionnelle et du respect des valeurs de l'intégrité, de la loyauté et de la transparence.

Formation : Le Groupe s'efforce de renforcer la formation de ses collaborateurs afin d'accroître leur potentiel, leur performance personnelle et, par le fait même, la performance organisationnelle. Pour faciliter l'évolution, le Groupe met en place un plan de formation couvrant toutes les activités permettant aux agents de développer leurs compétences.

Mobilité : La mobilité interne permet à chacun de nos collaborateurs de se former et d'évoluer en permanence au sein du Groupe, en changeant de poste, de métier ou de site. Le Groupe accorde une grande importance à la mobilité et la promotion interne. La relève est assurée par des recrutements internes parmi des cadres après une expérience opérationnelle concluante.

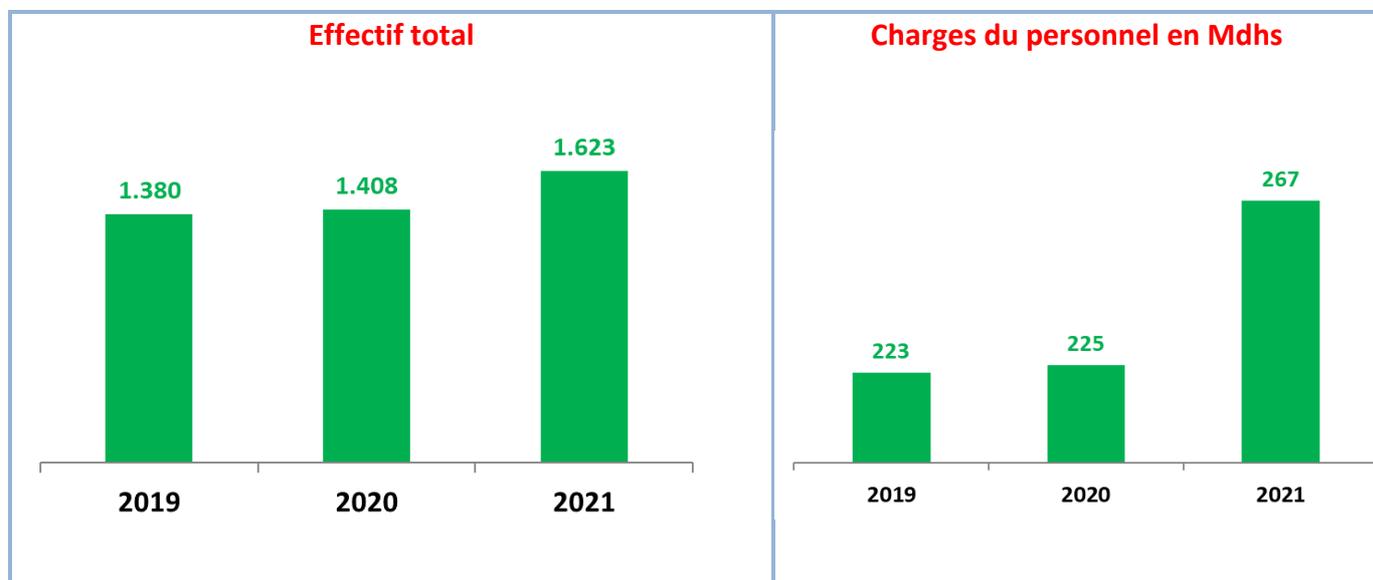
Fidélisation : Le package RH se veut non seulement attractif mais aussi fidélisant et capable de retenir des ressources qui assureront la relève. Le facteur clé est le plan de carrière et les possibilités d'évolution au sein du Groupe. Ensuite, le système de rémunération basé sur une forte composante variable permet de retenir les talents. Le dispositif social constitue également un gage de sécurité et de stabilité du personnel contribuant ainsi fortement à forger le sentiment d'appartenance :

- couverture médicale avec une société d'assurance privée (remboursement des frais à 90%) ;
- retraite complémentaire CIMR ;
- cellule médico-sociale pour porter assistance aux collaborateurs ainsi qu'à leurs familles ;
- avantages pour acquisition des produits du Groupe ;
- pèlerinage au profit des agents les mieux classés (âge, ancienneté et performance individuelle) ;
- encouragement financier pour les enfants du personnel ayant de bons résultats scolaires ;

En tant qu'entreprise certifiée ISO 9001 V 2015 et ayant le label de responsabilité sociale CGEM, le Groupe vise la conformité à l'ensemble des dispositions légales et réglementaires : comités d'hygiène et sécurité, élection et dialogue avec les représentants du personnel, règlement intérieur, etc.

Il s'attache à partager sa stratégie avec tous les collaborateurs : permettre à chacun de mieux comprendre les enjeux de la politique RH, c'est renforcer la motivation de tous.

Effectif total et répartition des salariés par sexe, par âge et par région



Répartition géographique				Effectif par genre			
Effectif	2019	2020	2021		Féminin	Total	%
CENTRE	250	308	358	Cadre	81	230	35%
NORD	305	258	284	Autres	235	1 393	16%
SUD	265	271	324	Total	316	1 623	19%
Total réseau	820	837	927				
Siège	560	571	657				
Effectif global	1 380	1 408	1 623				

Recrutements

	2019		2020		2021	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Cadre	15	4	15	4	34	19
Autres	100	24	100	24	238	81
Total par genre	115	28	115	28	272	100
Total par année	143		107		372	

Licenciements :

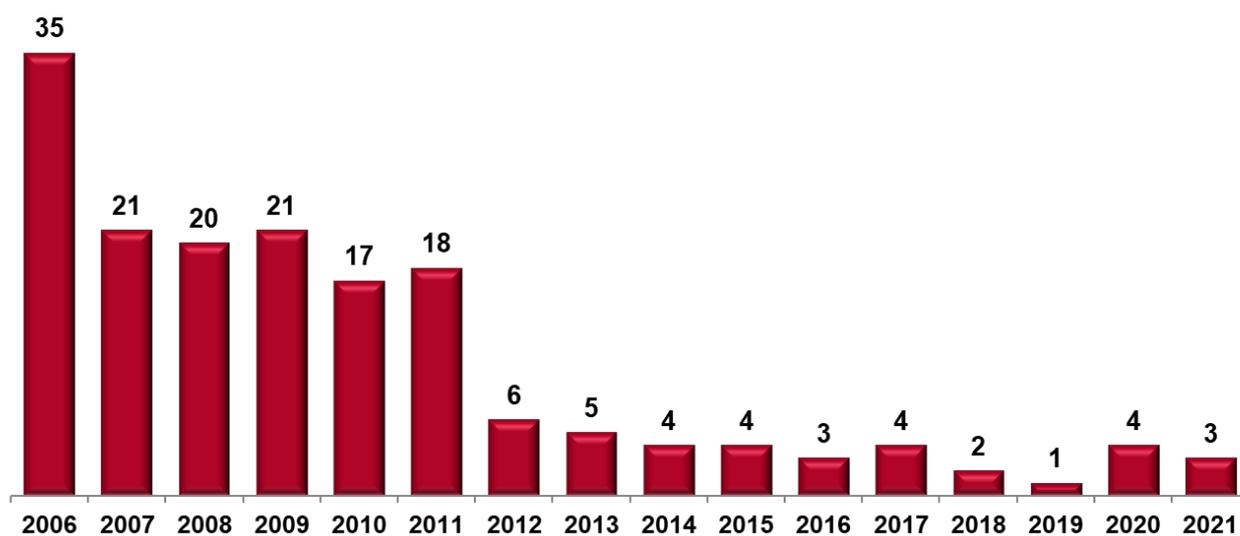
Néant en 2021

Conditions de santé et de sécurité au travail

Le Groupe accorde une grande importance à la sécurité et santé au travail :

- Mise en place d'espaces de travail sains, sécurisés et ergonomiques pour l'ensemble des collaborateurs,
- Formation santé, sécurité et prévention régulière avec des secouristes dans tous les sites,
- Engagement dans le programme "Entreprise sans tabac" avec obtention du label d'Or définitif de la Fondation Lalla Salma

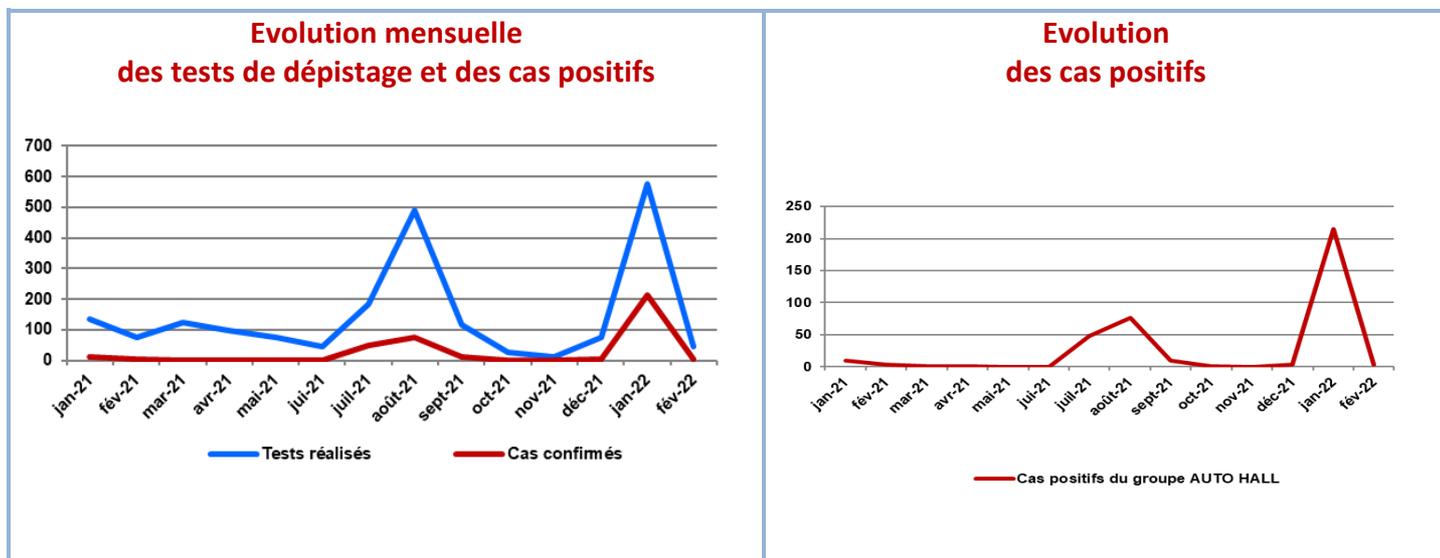
Nombre des accidents de travail :



AT 2021 : accidents de trajet

L'année 2021 a été marquée par la poursuite de la pandémie du Covid-19 qui a amené le Groupe à adapter ses dispositifs pour protéger ses collaborateurs, clients et partenaires :

- Déploiement de moyens conséquents permettant aux collaborateurs de faire du télétravail,
- Dispositif de prévention et de protection approprié ; validé par les autorités et les constructeurs internationaux.



- ✓ Près de 2 077 tests ont été réalisés dans les différents sites : échantillonnage parmi les différents services avec dépistage systématique de tous les cas contacts,
- ✓ Le nombre cumulé des cas Covid positifs se situe à 370 avec deux pics (août 2021 et janvier 2022).

Lutte contre le tabac

Auto Hall dispose du label d'Or définitif de la Fondation Lalla Salma " Entreprise Sans Tabac" et maintient sa politique volontariste de lutte contre le tabac.



Projet de nouvelle succursale à Kénitra : architecture moderne et respect des principes du développement durable

04 ENVIRONNEMENT



Politique générale en matière d'environnement

Acteur participant activement au développement économique du Royaume, Le Groupe Auto Hall agit dans le cadre d'une stratégie de développement durable à long terme à tous les niveaux :

PRODUITS

Grâce à des partenariats avec des grands constructeurs ayant des engagements environnementaux forts, le Groupe propose les dernières innovations conformes aux normes environnementales les plus strictes, dépassant les exigences réglementaires nationales. (Introduction de véhicules industriels aux normes euro 5 alors que la norme exige l'euro 4, lancement de véhicules électriques, ...)

PRESTATIONS

Utilisation de techniques environnementales avec économie d'eau, collecte des gaz d'échappement dans les ateliers, gestion des déchets, dématérialisation des activités...

INFRASTRUCTURE

Installations modernes privilégiant l'efficacité énergétiques avec énergie solaire, éclairage Led, isolation thermique, aération naturelle, espaces verts, ...

COLLECTIVITE

Actions citoyennes pour promouvoir la solidarité, le bien-être, le développement durable et le respect de l'environnement.

Gestion des produits

Les constructeurs d'automobiles représentés par le Groupe Auto Hall (Ford, Nissan, Opel, Mitsubishi, Fuso, DFSK, Gaz et Foton), répondent aux exigences des normes anti-pollution euro 4, euro 5 et même euro 6) pour les véhicules commercialisés au Maroc et qui sont en avance par rapport aux exigences réglementaires locales. Les tracteurs (New Holland) sont aux normes Tier 3.

Ford a récemment renouvelé ses gammes de moteurs essence avec la famille EcoBoost, il entend faire de même avec EcoBlue (moteur diesel). Cette technologie est caractérisée par des moteurs innovants, garantissant des économies de carburant et réduisant les émissions de CO2, le moteur 1,0 litre EcoBoost a remporté trois fois consécutives le titre de «Moteur International de l'Année» dans sa catégorie. Ford a également lancé son 1er véhicule électrique (Mustang Mach E) et développé l'hybride rechargeable pour ses différents modèles et notamment le nouveau Kuga.

Le constructeur Nissan est connu aussi pour sa voiture électrique l'une des plus vendues au monde et a lancé avec succès la technologie e-power équipant le nouveau Qashqai.

Le Constructeur DFSK a développé toute une marque exclusivement électrique (Seres). Le premier modèle SUV Seres 3 a été introduit avec succès sur le marché marocain.

Les autres constructeurs ont également des engagements très forts dans le lancement des véhicules propres : Opel s'engage à offrir une version électrique pour tous ses nouveaux modèles, ...

Gestion des infrastructures

Constructions	Equipements	Energie
<p>Utilisation de produits à faible impact</p> <p>Peintures avec Onyx HD 80% de solvants en moins</p> <p>Isolation & aération Réduction de climatisation électrique</p> <p>Espaces verts</p> <p>Architecture cohérente avec l'environnement urbanistique</p>	<p>Généralisation des systèmes de collecte des gaz d'échappement</p>  <p>Dématérialisation des échanges Réduction consommation du papier</p>	<p>Promotion de l'énergie solaire</p> 

Gestion des déchets

Le Groupe Auto Hall a procédé à l'établissement d'une convention avec des partenaires agréés couvrant l'ensemble du territoire pour la collecte et le traitement des déchets industriels.

Les procédures de collecte des déchets sont clairement définies avec le prestataire en fonction de la catégorie des déchets :

- Les fûts ou citernes pour les huiles usées,
- Les bacs en plastique pour : chiffons souillés, filtres à air et à huiles, carton papier, plastiques automobiles,
- Caisses palettisées pour les batteries,
- Air libre pour ferraille, palettes et autres bois.

Les déchets collectés sont gérés par des bordereaux de suivi des déchets industriels conformément à la réglementation en vigueur avec émission de certificats d'élimination ou de traitement définitif selon les normes.

Déchets non dangereux valorisables

Ferrailles



Plastique automobile et d'emballage



Bois (caisses, palettes, cartons, ...)



Déchets dangereux valorisables

Huiles usées,



Batteries périmées



fûts métalliques souillés



Déchets dangereux à traiter

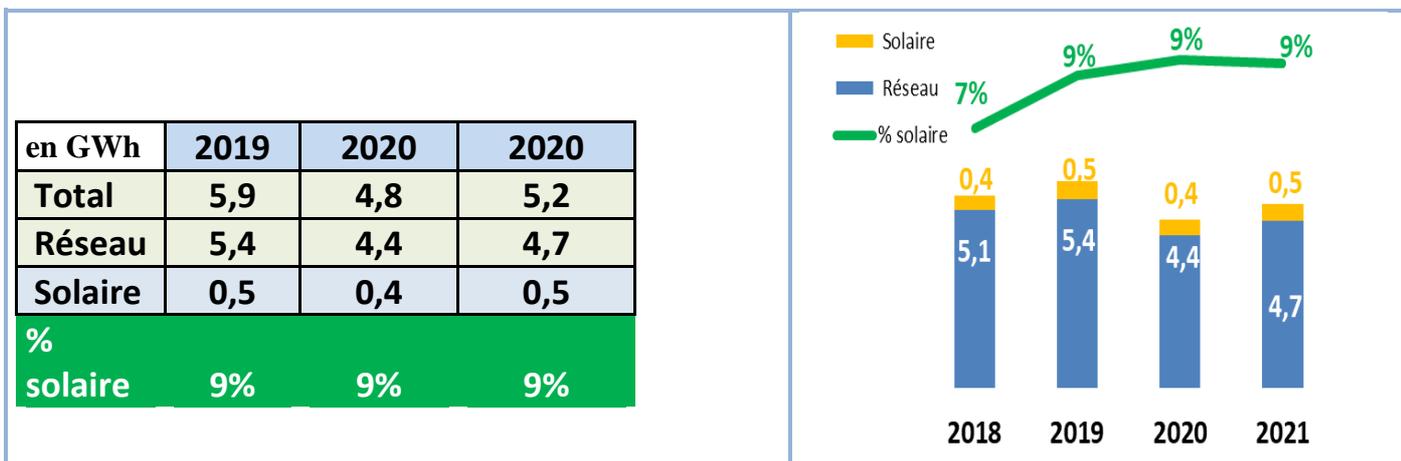
Filtres (huile, gasoil, air ...) chiffons souillés





Opel Mokka électrique

Consommation d'énergie du Groupe



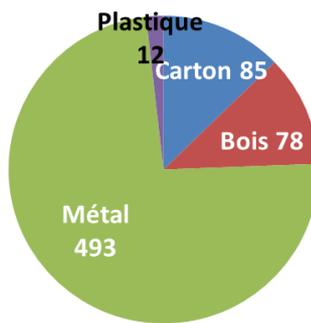
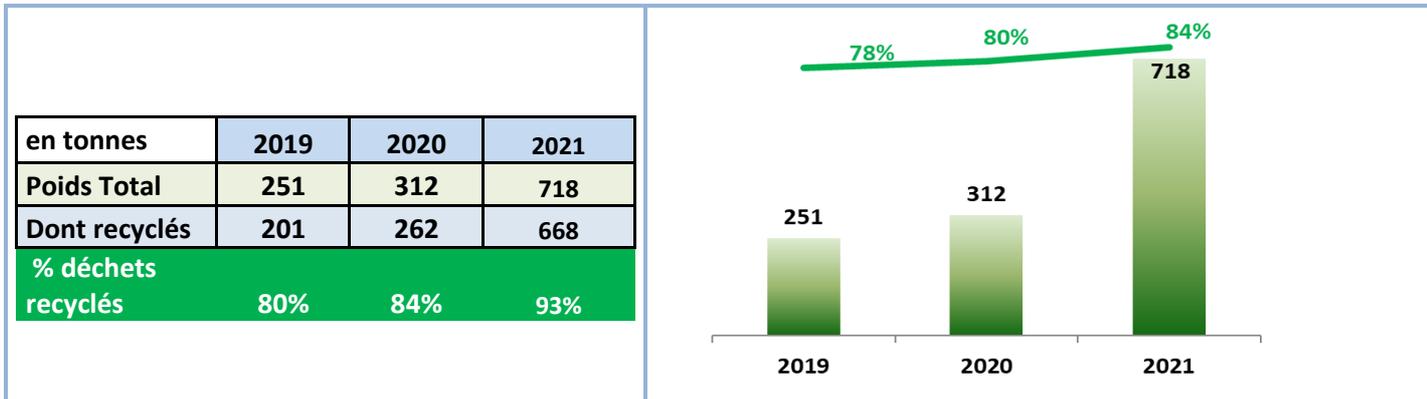
Caractéristiques de la centrale solaire Auto Hall siège

Nombre de panneaux photovoltaïques (PV) :	1220
Nombre d'onduleurs :	18
Puissance du générateur PV :	329,4 KWc
Energie du générateur PV :	509 850 KWh
Consommation propre :	488 542 KWh
Part de consommation propre :	95,8%
Consommation énergétique globale :	1 493 055 KWh/année
Consommation couverte par l'installation PV :	488 542 KWh/année
Taux de couverture solaire :	32,7%
Emissions CO2 évitées :	305 910 Kg/année
Surface couverte par la centrale PV :	1 996,9 m ²



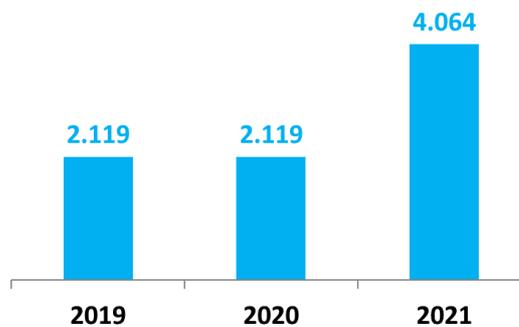
Gestion de déchets

Données pour l'usine d'assemblage des camions



Volume des rejets d'eaux usées en m³

Données pour l'usine d'assemblage des camions





05 Parties prenantes

Impact économique et social de l'activité de la société

Pratiques relatives à la satisfaction clients	La satisfaction client est au coeur de la stratégie de l'entreprise. Des enquêtes périodiques à chaud et à froid sont réalisées dans tous les sites et pour toutes les marques. Les enquêtes mystères sont également réalisées par des experts externes. Les niveaux de satisfaction sont satisfaisants et des plans d'actions appropriés sont mis en place
Principales adhésions à des organisations & associations	CGEM, AIVAM, GPLC, AMIMA, CFCIM, Association d'Amitié Maroc Japon, ...
Relations avec les fournisseurs et les sous-traitants :	Travail dans le cadre de la norme ISO 9001 V 15. Relations transparentes, mutuellement bénéfiques. Procédure d'achat par voie d'appels d'offres
Protection des consommateurs	Travail dans le cadre de la norme ISO 9001 V 15, de la loi de la protection des consommateurs et la loi sur la protection des données personnelles.
Investissements en matière d'infrastructures et de services publics	Développement de réseau de succursales en harmonie avec le milieu local avec recours aux prestataires locaux
Populations riveraines ou locales et développement régional	Large réseau de distribution fait recours au recrutement local et participe à l'écosystème local
Impacts négatifs significatifs sur les communautés locales	RAS
Ethique, déontologie et corruption :	Le Groupe dispose de politique claire de promotion d'éthique et de lutte contre la corruption : Code déontologique de conduite , chartes ...
Actions engagées pour prévenir la corruption	Processus d'achat transparent. Règles de ventes aux flottes et aux administrations conformes aux normes internationales tel que préconisé notamment par les constructeurs partenaires
Mesures prises en réponse à des incidents de corruption	RAS
Actions en justice pour comportement anticoncurrentiel, infractions aux lois anti-trust et pratiques monopolistiques,	RAS



Groupe Auto Hall

Km 12, Autoroute Casablanca- Rabat

Casablanca 20610

autohall@autohall.ma

0522 761 400 /01/02

www.autohall.ma